

Académie royale  
des  
Sciences coloniales

CLASSE DES SCIENCES NATURELLES  
ET MÉDICALES

Mémoires in-8°. Nouvelle série.  
Tome III, fasc. 5.

Koninklijke Academie  
voor  
Koloniale Wetenschappen

KLASSE DER NATUUR- EN  
GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN

Verhandelingen in-8°. Nieuwe reeks.  
Boek III, aflev. 5.

# NOTES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES

PAR LE

**D<sup>r</sup> J. BERTRAND**

MÉDECIN CHEF DU DÉPARTEMENT MÉDICAL  
DE L'UNION MINIÈRE DU HAUT-KATANGA (JADOTVILLE)

MEMBRE CORRESPONDANT  
DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES COLONIALES



**Avenue Marnix, 25  
BRUXELLES**

**Marnixlaan, 25  
BRUSSEL**

1956

**PRIX : F 100  
PRIJS:**





# NOTES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES

PAR LE

**D<sup>r</sup> J. BERTRAND**

MÉDECIN CHEF DU DÉPARTEMENT MÉDICAL  
DE L'UNION MINIÈRE DU HAUT-KATANGA (JADOTVILLE)

MEMBRE CORRESPONDANT  
DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES COLONIALES

---

Mémoire présenté à la séance du 19 novembre 1955.

---

# NOTES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES

---

## INTRODUCTION

A l'occasion de la rédaction du rapport annuel sur les activités médicales de mon service, j'ai pris l'habitude d'insérer dans ce rapport une ou deux petites notes médicales ou paramédicales destinées à initier les jeunes médecins aux conditions actuelles du milieu dans lequel ils sont appelés à exercer leur art.

De bienveillants collègues insistent pour que je réunisse en un bouquet à leur intention ces modestes articles des dix dernières années 1944-1953.

Je le fais pour leur faire plaisir et je les remercie pour leur aimable appréciation.

Jadotville, le 10 novembre 1955.



## 1. TYPHUS MURIN (1944).

Au cours de l'année écoulée, 6 cas de typhus murin ont été constatés à Panda.

Dans mes rapports annuels précédents, j'ai cru utile d'attirer l'attention des médecins de la Société sur une ou plusieurs maladies dont l'importance dans la pathologie indigène m'était apparue au cours de l'année.

Je désire insister cette année sur une affection non signalée par nos médecins, quoique probablement fréquente dans nos camps.

La présence du typhus murin dans nos agglomérations pour indigènes n'est pas récente. Elle remonte à plusieurs années déjà, et selon toute vraisemblance, à une époque plus éloignée encore.

La séro-réaction au moyen de souches de *Proteus*, indispensable pour l'établissement du diagnostic de typhus, n'étant pas pratiquée dans nos hôpitaux, il est compréhensible que la maladie ait été méconnue jusqu'à présent.

Il paraît urgent pour nos médecins de se familiariser avec la séro-réaction de cette maladie de façon à établir la présence ou non de cette affection dans les camps placés sous leur surveillance.

Le typhus murin ou endémique, tout en étant beaucoup plus bénin, s'apparente fortement au typhus exanthématique ou épidémique, au point que l'on croit actuellement que le typhus épidémique serait dû à une mutation, dans des circonstances spéciales, du virus murin en typhus exanthématique.

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une maladie éruptive,



fébrile, dont l'incubation est d'environ 8 à 12 jours. Dans les cas typiques, la maladie a une durée d'environ 15 jours. Elle est causée par un micro-organisme très petit ayant la forme d'un bâtonnet et appelé *Rickettsia*.

Il s'agit d'un parasite intracellulaire envahissant les cellules endothéliales revêtant les capillaires des différents organes.

L'affection débute soudainement par de la fièvre et une céphalée intense, elle se termine d'habitude en lyse. Elle est accompagnée d'une éruption maculaire très apparente chez le Blanc, les macules devenant rapidement hémorragiques (pétéchies). Malheureusement, l'éruption n'est qu'exceptionnellement apparente chez les Noirs, ce qui fait que l'attention du médecin n'est pas attirée sur la maladie.

L'éruption apparaît d'abord sur le thorax et l'abdomen, mais envahit rapidement toute la surface du corps, à l'exception cependant de la tête, de la face, des régions palmaires et plantaires, signe important qui la distingue d'autres fièvres éruptives comme la rougeole, etc.

La maladie est plus ou moins sévère, suivant les épidémies et les localités.

Le typhus murin observé jusqu'à présent dans la région de Jadotville est une affection sérieuse avec des cas graves, mais n'entraînant cependant qu'une assez faible mortalité.

#### HISTORIQUE DE LA MALADIE.

La connaissance du typhus sous forme épidémique remonte à plusieurs siècles pendant lesquels la maladie a souvent été confondue avec la fièvre typhoïde, tout en n'ayant cependant aucune affinité avec cette dernière. Elle peut être considérée comme une des maladies les plus meurtrières qui ont dévasté l'humanité. Elle est liée à la misère et à la promiscuité, d'où son nom dans le passé de fièvre de guerre ou de prison.

Ce n'est qu'en 1909 seulement que NICOLLE, COMTE et CONSIEL, à Tunis, ont établi pour la première fois que la maladie était transmise par les poux (*Rickettsia Prowazecki*).

En 1910, RICKETTS et WILDER décrivirent l'agent infectieux trouvé dans le contenu de l'intestin de poux préalablement infectés, d'où le nom de *Rickettsia* donné au virus du typhus.

En 1926, MAXEY, en Amérique, mit en évidence l'existence d'une maladie analogue au typhus épidémique, mais moins sévère, et transmise par les puces du rat (*Rickettsia Mooseri*).

Dans les dernières années, on est arrivé à cultiver les différentes *Rickettsia* sur embryons de poulet.

### ÉTIOLOGIE.

La maladie est due à un diplo-bacille de très petite dimension. Chaque moitié mesure environ 0,6 micron sur 0,3 micron, mais l'espace entre les deux divisions étant difficilement perceptible, la longueur apparente est de 1,2 à 1,6 micron. Le diplo-bacille affecte souvent la forme de chaînettes allant jusque 40 microns de longueur et plus.

Les *Rickettsia* prennent mal les colorations habituelles, mais apparaissent clairement dans les préparations colorées au giemsa.

On distingue deux variétés, *R. Prowazecki*, agent étiologique du typhus épidémique véhiculé par les poux et *R. Mooseri*, agent du typhus murin transporté par les puces du rat. Morphologiquement, les deux espèces sont identiques, et confèrent au cobaye une immunité croisée parfaite.

Cependant, *R. Mooseri* produit chez les rats une maladie fébrile avec de nombreuses *Rickettsia* dans le sac scrotal, tandis que *R. Prowazecki* donne au même

animal une affection inapparente. Chez le cobaye mâle, l'injection intrapéritonéale de la souche murine provoque habituellement l'inflammation avec œdème du scrotum, tandis que la souche humaine donne rarement les mêmes symptômes. Avec la souche murine, l'examen de l'exsudat scrotal montre couramment de nombreuses *Rickettsia*, mais non pas avec la souche humaine.

Les différences minimales existant entre les deux souches semblent indiquer qu'elles appartaient antérieurement à une même souche qui se serait modifiée par passage sur une espèce de mammifère différente, et un insecte vecteur différent.

Jusqu'à présent on ignore quelle est la souche qui a été la première en date.

Le typhus murin a été retrouvé chez le rat, et occasionnellement chez l'homme, dans tous les pays du globe.

Le typhus humain apparaît sous forme d'épidémies meurtrières, principalement dans l'est et le sud de l'Europe.

On pense, mais cela est loin d'être prouvé, que le typhus murin pourrait, dans certaines circonstances, engendrer des épidémies comparables au typhus humain.

ZINSSER a montré que les cas de typhus décrits aux États-Unis sous le nom de maladie de BRILL se rencontreraient le plus fréquemment chez des immigrants européens, et il est parvenu à isoler le typhus humain dans ces cas. Ces études suggèrent fortement que l'agent infectieux du typhus humain peut rester latent pendant des années chez certains porteurs de germes, et même donner lieu occasionnellement à des rechutes de la maladie, ce qui semble indiquer que ce serait l'homme lui-même qui serait le réservoir du virus entre deux épidémies.

Il semblerait que le typhus murin, transmis du rat à l'homme par la morsure de la puce du rat, ne saurait être un facteur de grande importance économique parce que

la puce du rat préférera se nourrir sur le rat, et ne piquera l'homme que lorsque son hôte naturel viendra à disparaître. Cependant, d'un autre côté, il semble démontré que le typhus murin peut être propagé à l'homme, non seulement par la morsure de la puce du rat, mais également par l'intermédiaire des puces de l'homme, et même des poux de l'homme, d'où découlerait la possibilité d'épidémies de typhus murin.

Le mécanisme de la transmission par les poux semble se faire par l'intermédiaire des excréments des poux contenant les *Rickettsia* qui sont introduites par grattage au niveau de la morsure, et non pas par la morsure elle-même, la salive des poux étant exempte de germes.

#### SYMPTOMATOLOGIE.

Le début de la maladie est d'habitude soudain, parfois fulminant, accompagné de frissons et de céphalée intense.

Les conjonctives sont injectées, et tous les muscles, membres, lombes, etc... douloureux. L'éruption apparaît d'habitude entre le 4<sup>e</sup> et le 8<sup>e</sup> jour. Elle n'est qu'exceptionnellement visible chez les indigènes. Il arrive cependant que le Noir lui-même remarque l'éruption et attire l'attention sur celle-ci. Elle se montre d'abord sur le tronc et l'abdomen, s'étend à tout le corps à l'exception de la face, de la région palmaire et plantaire, et dure jusqu'à la fin de la défervescence, où elle disparaît alors rapidement.

Après la période des frissons, la fièvre monte rapidement à 39° ou 40°, avec rémissions quotidiennes légères, pour tomber parfois brusquement, mais le plus souvent par lyse.

La maladie s'accompagne toujours d'un état de stupeur ou d'apathie marquée, cauchemars et délire sont très fréquents.

La broncho-pneumonie complique fréquemment le tableau. Dans le typhus murin, les cas ambulatoires sont très nombreux, particulièrement chez les enfants.

#### DIAGNOSTIC.

Chez les indigènes, les symptômes cliniques ne pourront donner qu'une suspicion, et le diagnostic ne pourra être établi à coup sûr qu'au moyen de la réaction de WEILL-FÉLIX.

Une séro-réaction avec le bacille *Proteus* OX-19, au taux de 1/100<sup>e</sup>, établit une forte présomption en faveur du typhus. Certains auteurs estiment cependant qu'il faut aller au taux de 1/360<sup>e</sup> pour affirmer qu'il s'agit bien de typhus. FÉLIX pense, pour sa part, que les variations dans le taux d'agglutination au cours de la maladie sont plus importantes pour établir le diagnostic, que le taux d'agglutination lui-même.

Cette séro-réaction de WEILL-FÉLIX est un curieux exemple en médecine d'agglutination non spécifique et dépend probablement du fait que le *Proteus* et les *Rickettsia* ont en commun un antigène hydrocarboné, comme suggéré par CASTENADA.

#### PRONOSTIC.

Le typhus exanthématique est une maladie très meurtrière, la mortalité variant de 20 à 70%, suivant les épidémies.

Le typhus murin, par contre, est beaucoup plus bénin, la mortalité ne dépassant guère 3 à 5% chez les indigènes.

Dans les deux cas, la maladie est plus grave chez les sujets âgés que chez les enfants, et plus particulièrement chez les enfants en bas âge, où la maladie passe couramment inaperçue.

*N. B.* — L'expérience nous a montré que lorsqu'on soupçonne le typhus chez un malade, il est utile de pratiquer la réaction d'agglutination à plusieurs reprises au cours de la maladie, la séro-réaction de WEILL-FÉLIX ne se montrant souvent positive que tardivement, et une réaction négative devenant parfois fortement positive quelques jours plus tard.

## 2. DANSES INDIGÈNES (1944).

DUHAMEL, dans un de ses beaux livres, parlant de la nature qu'il vient enfin de découvrir, dit quelque part : moi, qui cependant avait vécu longtemps à la campagne, je n'avais jusqu'alors rien vu, rien senti, rien compris.

Combien de coloniaux, parlant des choses indigènes, devraient, après un long séjour à la Colonie, faire semblable aveu. Moi-même en premier lieu.

Comme beaucoup de coloniaux, j'ai assisté, attiré par la curiosité, à de nombreuses danses indigènes. A vrai dire, je n'avais jamais pensé à leur signification et à leur importance dans l'existence des primitifs.

En réalité, qu'est-ce que la danse ?

Si vous posez cette question, la plupart des gens vous répondront que la danse est un art. D'autres plus savants, vous diront que la danse et l'architecture sont les deux arts fondamentaux d'où découlent tous les autres arts. Pour eux, la danse serait la source des arts qui expriment les émotions intérieures : la musique, la poésie ; tandis que l'architecture serait la source des arts marquant l'expansion de la personnalité.

Feu Maître SALKIN, conseiller à la Cour d'Appel d'Élisabethville, me dit un soir que nous regardions ensemble évoluer les couples au Cercle Albert-Élisabeth : « La danse, c'est de l'amour mimé ». Je trouvai le propos charmant, et m'en tins longtemps à cette définition de la danse.

Mais à la réflexion, la danse est bien autre chose.

Pour bien comprendre sa signification, il faut savoir ce que personne ne sait, et ce que tout le monde prétend savoir après coup : c'est que la danse est un moyen

d'expression, une faculté aussi naturelle à l'homme que la parole et le chant. Dès ce moment, tout s'éclaire et l'on discerne mieux son importance et la place qu'elle occupe dans les sociétés primitives où la danse est mêlée à tous les actes de la vie. L'on comprend mieux aussi l'anecdote rapportée par l'explorateur LIVINGSTONE : Quand un Noir rencontre un autre Noir inconnu, il lui demande non pas « Que parle-t-on chez toi ? », mais bien « Comment danse-t-on chez toi ? ».

Le primitif danse comme il parle ou comme il chante, voire comme il respire : c'est ainsi que l'enfant noir apprendra à danser avant même d'apprendre à parler, ou même à marcher.

Déjà sur le dos de la mère, l'enfant est initié aux rythmes chorégraphiques. Maintes fois, nous avons vu une jeune mère noire danser avec passion, insouciant de la progéniture bien arrimée sur son dos, et le bambin, dont la moitié inférieure du corps est emprisonnée dans le pagne qui habille la mère, marquer la cadence avec tout ce qu'il pouvait dépenser d'énergie, les yeux démesurément ouverts, déjà grisé par la danse.

Dès qu'il commencera à se tenir sur les jambes, le plus grand orgueil de sa mère sera de le porter au milieu du cercle de danse.

Chez les primitifs, la danse préside à tous les actes importants de l'existence, à toutes les cérémonies, à toutes les fêtes.

Elle est mêlée à tous les événements heureux ou malheureux qui forment l'essence même de la vie : on danse pour fêter une naissance, un mariage, ou pour pleurer un mort. Nous avons un jour assisté à la scène suivante : une maman noire s'était accouchée dans notre hôpital de deux enfants jumeaux. Elle vint à perdre un de ses enfants. Mue par une coutume ancestrale qui veut qu'en pareilles circonstances la mère exécute une danse devant le corps de l'enfant mort pour préserver l'autre enfant,



la mère se mit à danser en gesticulant et en chantant, créant un scandale parmi les religieuses au comble de l'indignation, à qui il fallut expliquer, sans les convaincre d'ailleurs, que cette danse n'avait rien d'inconvenant.

Comme dans l'antiquité, les danses indigènes auront, suivant le cas, un caractère religieux, guerrier, érotique, etc.

Sans doute, c'est dans le rapprochement des sexes que la danse trouve son expression la plus passionnée. Il s'agit, chez les primitifs, de véritables joutes amoureuses, dans lesquelles l'homme va déployer ses qualités de force, d'adresse et d'endurance, et va fournir à la femme l'occasion de faire paraître sa grâce et sa beauté.

Au mouvement des seins et des hanches, flexibles et langoureux, vibrants de sensualité, l'homme répond par une tension harmonieuse et brutale de tous les muscles du corps, allant jusqu'au réalisme le plus immodeste.

Il faut avoir assisté à ces fêtes nocturnes pour avoir une idée de leur beauté âpre et sauvage. Les cases indigènes, baignées par la lumière discrète de la lune, forment un décor mystérieux à la scène. Une bacchante, ouvrant la marche, est suivie du chœur des jeunes filles. Elles entourent le danseur qui pousse des appels menaçants et fait des bonds désordonnés, invitant les danseuses à se joindre à lui, ce qu'elles font tour à tour pendant que retentit le bruit assourdissant des tam-tams. La lune joue chez les primitifs le rôle attribué à Vénus, plutôt qu'à Diane.

Comme Vénus, elle préside aux danses et aux plaisirs de l'Amour. Pour les indigènes, le soleil est le maître du monde et la lune est son épouse.

Comme chez les êtres vivants, la lune se dérobe à l'étreinte du soleil, ce qui a le don d'exciter sa colère qu'il manifeste en dardant ses rayons brûlants sur la terre. Il finit cependant par la rejoindre, ce qui crée l'obscurité de la nuit, d'où la lune va émerger peureuse et hésitante

et sera saluée par les cris de joie de ses enfants ravis de la voir briller à nouveau au firmament.

Qui n'a été frappé par cette allégresse débordante, incompréhensible pour nous, dont sont saisis tous les Noirs indistinctement à l'apparition de la nouvelle lune? Quel délire! Quel ravissement chez tous lorsque apparaît l'astre divin: c'est Vénus Astarté, c'est Erôs, c'est le culte le plus vieux du monde qui éclate dans cette joie.

Bacchus, hôte obligatoire de Vénus, sera nécessairement de la fête. Vin de palme ou *pombe* accompagnent toujours les danses. Le *pombe* qui verse l'oubli et remplit de joie le cœur de l'homme, exalte les sens, vainc la timidité des vierges et drapé la réalité de guirlandes fleuries.

La danse à caractère érotique a des origines lointaines, plus vieilles même que l'humanité. Il n'est guère douteux que chez les oiseaux, comme chez les insectes, la danse fait partie des manifestations amoureuses.

La pariaade, chez les abeilles, est précédée d'une danse où les mâles rivalisent d'ardeur et d'endurance, éliminant ainsi les plus faibles en vue d'une sélection de la race. Chez les oiseaux, le mâle danse pour charmer la femelle, éveiller son désir, et l'inviter à l'amour.

Chez les indigènes, ces danses sont non seulement des réjouissances publiques, mais sont considérées comme un apprentissage, un noviciat nécessaire à l'amour qui, avec la faim, constituent chez les primitifs les deux pôles de l'existence.

Ici nous touchons du doigt l'abîme séparant paganisme et christianisme. Le paganisme, c'est l'exaltation du sexe, le christianisme, la condamnation de tout ce qui est sexuel. Pour comprendre cette réprobation passionnée, il faut savoir qu'à ses origines, le christianisme fut une réaction violente contre la débauche des sociétés païennes et ses conséquences néfastes sur la famille et sur la race.

Dès son avènement, le christianisme va proscrire les danses à caractère érotique, à l'exception cependant

des danses religieuses léguées au nouveau culte par l'Ancien Testament, où l'on voit le Roi David dansant devant l'arche. Au début de l'ère chrétienne, les prêtres eux-mêmes dansaient devant l'autel et cette pratique s'est conservée longtemps dans plusieurs endroits de la chrétienté ; en France jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, où le prêtre dansait aux fêtes de Pâques ; en Espagne où la danse a des racines plus profondes, on dansait dans les églises jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. En Abyssinie de nos jours, les cérémonies cultuelles comprennent plusieurs danses religieuses.

Chez les Musulmans, les derviches tourneurs formaient un ordre religieux dansant, qui a existé jusque dans les dernières années.

La danse ne peut évidemment mourir, elle est éternelle comme la parole et le chant. N'a-t-on pas prétendu que tout travail était une sorte de danse ? Travail et danse étant essentiellement rythmiques ne seraient que des degrés d'un même art.

Il serait difficile de nier le rôle de la danse dans la formation des sociétés humaines. Elle a certainement servi à vaincre la timidité naturelle et la défiance des hommes les uns vis-à-vis des autres, contribuant ainsi à les faire vivre en société, à rapprocher et à éduquer les peuples. Un vieux proverbe chinois ne dit-il pas qu'on peut juger de l'œuvre d'un roi au développement de la danse durant son règne ?

Pendant longtemps, chez les peuples civilisés, l'éducation féminine la plus raffinée n'a-t-elle pas consisté en chants et en danses ?

Faut-il penser avec Remy de GOURMONT que la condamnation de la danse est responsable d'une partie de nos troubles sociaux, que le cabaret a remplacé la danse, et l'alcool le violon ?

Faut-il conclure avec cet auteur que la danse est l'art le plus beau, le plus élevé, le plus émouvant, car il est la vie même, celui dont les hommes sont la matière ?

### 3. PSYCHOSE DU RETOUR (1945).

On peut aisément imaginer la panique et la confusion qui doivent régner dans une salle de cinéma où, soudainement, quelqu'un se met à crier « Au feu ».

On voit très bien les spectateurs épouvantés, abandonnant leurs fauteuils, se précipiter vers la sortie, se bousculer, se renverser et même se piétiner.

Les forts crient et poussent leurs voisins.

Les faibles pleurent et se lamentent.

Un désordre effroyable règne, un embouteillage se produit, empêchant toute sortie.

Il y a des victimes.

Le Congo ressemble actuellement à une salle de spectacles devenue brusquement la proie des flammes. Les gens se pressent, se bousculent, chacun voulant rentrer avant son voisin.

C'est la course aux priorités, aux faveurs, aux passe-droits. Chacun se découvre une maladie, une raison impérieuse, familiale, professionnelle, morale qui l'oblige à rentrer au pays.

On n'entend que plaintes, récriminations, critiques de toutes espèces envers le Gouvernement et les Sociétés.

Une impatience fébrile, une nostalgie insurmontable, contagieuse, véritable psychose collective s'est emparée des coloniaux. C'est le cas de dire avec LA FONTAINE : « Ils n'en moururent pas tous, mais tous étaient frappés ».

On conçoit évidemment qu'après un séjour prolongé dans la Colonie dû à des circonstances exceptionnelles, les Européens soient impatients de rentrer au pays, de revoir

les leurs et les lieux qui leur étaient familiers avant leur départ pour l'Afrique.

Ils seraient moins pressés, croyons-nous, s'ils savaient les déceptions qui les attendent.

D'abord ceux qui leur sont chers ont subi l'atteinte du temps, comme eux-mêmes. Alors que la guerre a à peine effleuré les coloniaux, elle aura bouleversé l'existence de ceux qui sont restés en Europe.

Ils auront vécu des événements dramatiques qui en auront fait des êtres nouveaux et incompréhensibles pour ceux qui n'ont pas partagé les mêmes aventures.

D'autre part, le séjour dans la Colonie pendant de nombreuses années apporte des changements certains dans la mentalité des coloniaux, et la reprise de contact avec leurs familles et leurs compatriotes s'avère toujours difficile.

Il y a le climat, le soleil d'Afrique tant décrié pendant le séjour et dont la privation se fait rapidement sentir. Il y a les serviteurs noirs à qui l'on trouvait tous les défauts et qui vont cruellement manquer.

L'auto considérée comme un outil indispensable en Afrique, va se révéler être un luxe inabordable en Europe.

Il y a surtout le budget, les mesquines questions d'argent dont l'Afrique nous avait en quelque sorte affranchis et dont la tyrannie va se faire à nouveau sentir de façon cuisante.

Et puis il y a l'humaine nature... « Je les aimais bien tous deux, dit Jacques TOURNEBROCHE en parlant de ses parents, et ce qui me faisait pleurer, c'est que je sentais qu'en six semaines d'absence, ils m'étaient devenus à peu près étrangers et je crois bien que leur tristesse venait du même sentiment ».

#### 4. MENTALITÉ INDIGÈNE (1945).

Dans un rapport précédent, je me suis hasardé à émettre quelques réflexions sur la mentalité des Blancs aux colonies.

Pour la symétrie, qu'il convient de respecter, je me crois obligé aujourd'hui de dire quelques mots sur la mentalité des Noirs.

Au préalable, avant d'aborder un sujet aussi « obscur », j'aimerais conter une anecdote que j'ai lue dans un *Reader's Digest* :

« Après 40 ans de séjour au Japon, le représentant d'une grande firme américaine jugea bon de prendre sa retraite, et de rentrer dans son pays.

Ses employeurs, après l'avoir remercié comme il convient pour ses bons services, lui demandèrent de les faire bénéficier une fois de plus de sa grande expérience en leur exposant ce qu'il savait de la mentalité japonaise. Leur surprise fut grande quand il leur répondit qu'il n'en savait rien. Devant leur étonnement il s'empressa d'ajouter : si vous voulez connaître la mentalité japonaise, interrogez plutôt les touristes qui visitent le Japon entre deux « Clippers », pour eux, l'âme jaune n'a plus de secrets ».

Je suis loin d'avoir l'expérience de mon Américain. Je crois donc pouvoir me risquer à parler de la mentalité noire.

Pour le nouveau débarqué sur le continent noir, tous les indigènes se ressemblent. Peu à peu, s'il prend la peine d'observer autour de lui, il aperçoit bientôt d'aussi grandes différences entre les Noirs qu'entre les gens de race blanche, il remarque aussi des caractères communs à tous. Enfin, malgré les différences physiques et morales qu'il note d'un individu à l'autre, il retrouve chez

tous un type fondamental qui caractérise le Noir aussi sûrement au moral que la teinte de sa peau et sa chevelure crépue le caractérisent au physique. C'est ce fond psychologique commun à toutes les races noires que nous voudrions d'abord analyser ici.

Ce qui de tous temps a le plus frappé les Européens en Afrique, c'est l'apathie prodigieuse des Noirs, leur paresse légendaire, leur manque d'initiative, leur passivité.

Nous, Blancs, sommes déconcertés devant cette nonchalance et cette imprévoyance qui font que des gens n'arrivent pas à cultiver assez de nourriture pour leur provision de l'année, malgré les énormes étendues de terrain et le peu d'effort que la culture demande, que des gens aient faim dans un pays d'abondance où il suffirait souvent de se baisser pour ramasser la nourriture.

Le Blanc est déconcerté par ces huttes mal tenues qui s'écroulent à demi, la saleté des occupants, leur indolence, leur paresse incurable.

Après réflexion, nous pensons avoir trouvé une explication satisfaisante à cette imprévoyance, à cette nonchalance et à ce découragement invincibles dans l'esclavage millénaire dans lequel a été maintenue la race noire depuis les temps les plus reculés jusqu'à une époque toute récente.

Cet asservissement multiséculaire de toute une race est à notre avis la clé du caractère noir. Pour l'esclave, pourquoi travailler, pourquoi prévoir du profit d'un maître cupide et brutal qui lui confisquera le fruit de son travail et qui le dépossèdera du bien acquis à la sueur de son front ? Sans compter qu'il pourra l'échanger ou le vendre à un nouveau maître plus cruel encore. Celui-ci, pour l'empêcher de fuir, le fera entraver en le rivant à un tronc d'arbre devant sa case. Tous les jours, il lui fera apporter à manger pendant le temps nécessaire pour l'appivoiser, pour l'habituer à son nouveau

milieu, exactement comme on fait avec un chien d'acquisition récente qu'on attache à sa nouvelle niche, ou pour le pigeon qu'on enferme un certain temps dans son nouveau pigeonnier. Ainsi la condition d'esclave est tellement ancrée dans la mentalité indigène que les Noirs eux-mêmes l'on érigée en légende.

Au commencement, Dieu fit 3 hommes et, les ayant conduits devant une rivière, leur enjoignit de la traverser. Le premier entra dans la rivière et, sortant de l'onde claire, trouva sur la berge opposée des chaînes, un pavot, du papier, une plume. Il prit la plume et le papier et s'en alla fonder la race blanche.

Le deuxième traversa lui aussi la rivière, mais le premier l'avait légèrement troublée. Il en sortit mal nettoyé. Il prit le pavot et réussit à en extraire le suc dont la fumée donne des rêves agréables, mais paralyse l'activité. Il s'en alla fonder la race jaune.

Le dernier, plus paresseux, se décida enfin à passer la rivière dont l'eau était à présent toute troublée par le passage des deux autres. Il en sortit couleur chocolat et ne trouva plus que les chaînes que lui et ses enfants sont condamnés à traîner toute leur vie...

Doit-on en conclure que l'universalité du régime de l'esclavage qui existait avant l'arrivée des Européens a laissé une empreinte indélébile sur l'âme noire et est-il vrai que chaque Noir porte comme au fer rouge la marque de sa servitude ancestrale ? Nous le pensons.

Faut-il en déduire que tous les Noirs se ressemblent et sortent du même moule, portant tous la même estampe à la façon d'objets fabriqués en série ? Ce serait là une erreur grossière. Les races noires, comme nous allons le voir, présentent au contraire entre elles des différences bien plus profondes que les races blanches ou jaunes.

Les races noires qui peuplent l'Afrique peuvent être classées en groupes bien distincts.

## ETHNOLOGIE.

1. — Les plus primitifs, ceux qui sont considérés comme les tout premiers occupants du continent, con-



nus déjà d'HÉRODOTE sous le nom de *Pygmées* (du grec : une coudée) ou *négrilles*, remarquables par leur petite taille (moyenne 1,40 m), la tête courte, le nez plat et écrasé, les lèvres épaisses et proéminentes, la bouche largement fendue, les jambes courtes, les bras longs, la poitrine velue, l'aspect bestial et triste.

2. — Les *Pygmoïdes* : de taille plus élevée que les *Pygmées* (moyenne 1,59 m). Issus du croisement des *Bantu* avec les *Pygmées* ou plutôt race distincte contemporaine des *Pygmées* : les deux opinions sont défendables.

La morphologie des *Pygmoïdes* est par certains côtés assez différente de celle des *Pygmées*.

Nous avons eu l'occasion d'observer deux types *pygmoïdes* très différents à l'état pur. Les uns ont les yeux saillants, le front bombé, la face en museau, les oreilles décollées, la physionomie évoquant malgré soi celle d'un satyre ou d'un orang-outang.

Les autres ont au contraire les yeux enfoncés, le front fuyant, les arcades sourcilières saillantes. La face également en museau, les oreilles petites, mobiles et reportées très haut sur le crâne, leur donne également une apparence simiesque.

3. — Les *Bantu* : dont le berceau serait l'Australasie et qui auraient envahi l'Afrique en cheminant d'île en île. Les *Bantu* présentent un type physique beaucoup plus évolué. De taille moyenne et de teint foncé, leurs traits sont beaucoup plus réguliers et humains.

A l'état pur, ils ont la peau glabre et les traits bouddhiques très marqués.

4. — Les *Hamites* — *Hammites* ou *Koushites* : On pense généralement que les *Hamites*, branche sémitique apparentée aux Arabes et habitant primitivement le Sud du Caucase, auraient envahi l'Afrique environ 3.000 ans avant Jésus-Christ. Cette invasion se serait faite par vagues successives. Arrivés en Égypte, les enva-

hisseurs auraient emprunté deux routes, une branche se fixant dans le Nord de l'Afrique — Maroc — Algérie — Tunisie (Berbères), l'autre branche pénétrant profondément au cœur même de l'Afrique, en suivant la vallée du Nil, à travers le Soudan, l'Erythrée, l'Abyssinie.

Du type caucasique, de teinte cuivrée, les Hamites tiennent du Sémite de l'Asie antérieure. Dolichocéphales, minces de corps, les membres longs et grêles, les traits réguliers, le nez busqué, ils ont un port noble, grave et dédaigneux.

Par intermariages avec les Bantu, les Hamites ont donné naissance suivant les régions à des types très variés allant des Bantu presque purs aux semi-hamites, comme les Soudanais et les Abyssins (ou les Watutsi du Ruanda-Urundi).

Ainsi donc, contrairement à la notion accréditée chez la plupart des coloniaux, il existe non pas une race noire, mais plusieurs races noires très distinctes les unes des autres.

Passons maintenant aux caractéristiques sociales de ces différentes races.

*Pygmées.* — La race pygmée est formée de nains véritables et habite actuellement la forêt équatoriale. Il semble qu'il n'en a pas toujours été ainsi.

Les Pygmées auraient occupé jadis de vastes territoires comme le font apparaître les légendes des autres races et les îlots de population pygmée englobés au milieu d'autres groupes plus évolués.

Chasseurs et errants, ils ne possèdent que des abris provisoires, ne cultivent pas la terre, se contentent des produits de cueillette et ne se mêlent que très peu aux autres populations.

Peuplade pittoresque, les Pygmées constituent actuellement un objet de curiosité pour ethnologues et touristes. Ils sont voués à une extinction rapide, malgré la sollicitude dont ils sont entourés.

Race préhistorique attardée à notre époque, leur survivance doit être considérée comme un anachronisme.

*Pygmoides*. — Ils ont une aire de distribution très vaste et se rencontrent un peu partout en Afrique centrale et australe. Au Katanga, nous connaissons les Balwana, les Batchoke et les Ban'Dembo. Nous citerons encore les Bahutu du Ruanda-Urundi et des territoires voisins. Peuplades primitives, elles ont surtout frappé l'imagination des Européens par leurs mœurs incultes, leur dénûment, leur malpropreté, leur humanité misérable.

Défiants et curieux, un peu à la façon des singes, ils sont attirés par les agglomérations européennes dont ils ne s'approchent cependant que par groupes et en restant à distance. Aussi constituent-ils la principale source de main-d'œuvre des entrepreneurs et des fermiers chez lesquels ils se sentent plus à l'aise. Farouches, ils se défient de nos huttes en briques cuites, de nos douches, de nos latrines, de nos hôpitaux. Par contre, ils s'accommodent parfaitement de huttes sommaires construites en un ou deux jours, d'eau de la rivière et de la brousse comme lieu d'aisance. C'est ainsi qu'ils se sentent chez eux.

Craintifs et méfiants, ils désertent sans raison apparente, abandonnant le Blanc au milieu de ses travaux et l'acculant parfois à la ruine.

Ce sont ces nègres primitifs, leurs mœurs, leur instabilité, qui ont valu aux Noirs cette épithète de « macaques » dont certains Blancs abusent avec tant de facilité.

Une infirmière religieuse me racontait que dans une mission en brousse où elle séjournait, un missionnaire exaspéré par l'abêtissement de ses ouailles noires s'était un jour écrié : « C'est bien, je vais vous coller une queue et vous n'aurez qu'à regrimper aux arbres ! » C'est ainsi que faisant allusion à ces mêmes Noirs, un correspon-

dant d'un journal local pouvait se permettre la boutade suivante en parlant des évolués : « Voulez-vous savoir ce que c'est qu'un évolué, je vais vous le dire : un évolué, c'est un nègre qui grimpe une branche plus haut que les autres ».

Ce sont ces Noirs primitifs qui expliquent la répugnance des Européens à considérer les nègres comme une race perfectible, susceptible d'accéder à une civilisation élevée. Au fait, l'observateur objectif est forcé de reconnaître que les Pygmoïdes comme les Pygmées constituent une race inférieure attardée à notre époque, destinée à disparaître et à faire place à des populations mieux douées.

Bouleversés dans leurs habitudes ancestrales, dépayés par les nouvelles conditions d'existence, décimés par des maladies d'introduction récente auxquelles ils n'opposent qu'une faible résistance, incapables de s'adapter au rythme de la civilisation qu'ils subissent comme un fléau, on les voit s'abandonner de plus en plus au découragement et à la mort.

*Bantu (Baluba-Basonge)*. — Il s'agit ici d'une race non plus primitive, mais d'individus physiquement et mentalement évolués, aux traits réguliers, plus asiatiques, pensons-nous, qu'européens (faciès boudhique). Intelligents, sociables, artistes, ils constituent nos auxiliaires les plus précieux et les plus sûrs.

Presque tous les artisans, qu'ils soient maçons, menuisiers, ajusteurs, fondeurs ou mineurs, se recrutent parmi les Bantu. Modestes, habiles et appliqués, ils forcent l'admiration des Blancs qui les utilisent et qui les connaissent bien.

Ce sont ces Noirs qui font dire à certains Européens que les indigènes sont capables avec le temps d'assumer toutes les fonctions dévolues actuellement aux Européens.

Ainsi s'explique la négrophilie de certains Blancs opposée à la négrophobie dont font preuve d'autres Européens convaincus que les Noirs n'arriveront jamais à rien par eux-mêmes. Dans ce litige, comme dans tous les litiges d'ailleurs, il ne s'agit jamais des mêmes nègres.

*Semi-Hamites.* — Dénomination impropre puisqu'il s'agit en général, et particulièrement au Congo belge, de Noirs plus ou moins métissés de Sémite. Minces et longs comme les Berbères, de teintes d'habitude plus claires que les vrais nègres. Racés, ils ont le port noble et hautain, l'air suprêmement dédaigneux. Menteurs, cupides, inconstants, d'une paresse qui défie toute imagination, pleins de méfiance pour ne pas dire de haine à l'égard des Européens, ils méprisent les arts manuels comme indignes de leur personne et se confinent de préférence dans les emplois de commis ou de clercs.

Vaniteux et arrogants, ce sont ces Noirs que les broussards habitués au contact avec les vrais indigènes qualifient de « boys de luxe » et qui sont la plaie des grands centres africains. Leur préoccupation majeure est de singer les Européens maniérés, de parler français, de porter faux col et surtout de ne pas céder le haut du trottoir.

Ce sont ces Noirs qui par leurs manières élégantes font impression sur les nouveaux venus qui ne connaissent pas les indigènes ou sur les coloniaux qui n'ont jamais quitté la capitale congolaise. Ce sont ces mêmes Noirs qui font actuellement l'objet de la sollicitude empressée du Gouvernement qui, sacrifiant au fétichisme du moment, pense sérieusement à les ériger en classe distincte, futurs extrémistes congolais.

Ce sont ces indigènes qui, dans les grands centres fondent associations, clubs, syndicats, publient des journaux, parlent au micro, qui demain brandiront l'antienne « l'Afrique aux Africains » et qui après-

demain, soyons-en sûrs, nous bouterons hors de la Colonie en nous traitant d'ennemis de la race noire (serpents réchauffés dans notre sein).

#### CONCLUSION.

Trompés par la teinte de la peau, les Européens ont cru trop facilement que tous les indigènes se ressemblaient et avaient une origine commune.

Bien au contraire, du fait de races préhistoriques attardées sur le continent africain, les différences entre Noirs sont bien plus grandes qu'entre Blancs ou Jaunes.

Certes les croisements nombreux qui ont eu lieu au cours des siècles du fait des guerres entre tribus et de la coutume immémoriale d'emmener les captifs ont altéré la pureté originelle des races telles que nous nous sommes plu à les décrire.

Mais s'il est exact de dire que les Bantu purs sont aussi rares chez les Noirs que les Aryens purs chez les Blancs, il n'en reste pas moins vrai que les groupes ethniques nègres répondent, pensons-nous, à une réalité que tous les Européens qui s'occupent des indigènes ont intérêt à connaître.

## 5. LA RELÈVE DES COLONIAUX (1946).

L'année 1946 a été caractérisée par ce qu'il est convenu d'appeler la relève, c'est-à-dire par l'arrivée de nombreux jeunes gens frais émoulus d'Europe et destinés à remplacer les anciens coloniaux mis à la retraite par l'âge ou la maladie.

Cette venue subite et massive de jeunes éléments sans expérience ne va pas sans inconvénients. Autrefois, il était de règle pour les jeunes gens venant à la Colonie de faire leurs premières armes encadrés par les anciens qui leur servaient de guides dans les rapports difficiles entre Blancs et indigènes et les faisaient bénéficier d'une expérience souvent durement acquise.

C'était là, croyons-nous, une bonne et saine tradition.

Sans doute, dans les conjonctures actuelles, il n'a pas été possible de faire autrement que de rompre avec la tradition établie.

Les échos qui nous arrivent d'un peu partout sur la mentalité des nouveaux venus et sur leur attitude vis-à-vis des indigènes est de nature à porter fortement atteinte au prestige de l'Européen déjà si compromis, et nous craignons que les conséquences pour l'avenir n'en soient beaucoup plus graves qu'on ne puisse l'imaginer de prime abord.

Nous-mêmes, en prenant contact avec les nouveaux arrivés, n'avons pu nous défendre du sentiment que beaucoup de ces jeunes gens manquent des qualités élémentaires requises pour faire de bons coloniaux, qualités que nous énumérons volontiers comme suit : énergie, calme, fermeté juste, bonté virile, dignité sans morgue, courage, équilibre.

A ce propos, nous tenons à rappeler que nous avons proposé un examen psychiatrique des candidats coloniaux, ce qui a provoqué comme réaction un scepticisme ironique de ceux qui ignorent les progrès de cette science dans les dernières années. L'examen psychiatrique appliqué aux troupes en Angleterre et en Amérique a donné des résultats remarquables en éliminant des unités combattives la plupart des recrues psychiquement inaptes à affronter les périls et les angoisses de la guerre inhérents aux combats.

Cet examen pourrait parfaitement et devrait être appliqué aux candidats coloniaux. On explore actuellement le psychisme presque aussi facilement que le physique. Un examen psychiatrique bien conduit aurait le grand avantage d'éliminer la plupart des candidats inaptes au service en Afrique.

A cette proposition, on a opposé que le pourcentage de déchets parmi les nouveaux engagés était relativement faible et ne dépassait pas 5 pour cent.

Dans ce débat, on semble oublier qu'à côté des candidats qui doivent être rapatriés assez rapidement comme inaptes à la vie coloniale, il existe toute une série de coloniaux qu'on pourrait dénommer semi-adaptables, éléments médiocres, manquant d'enthousiasme, éternels mécontents, nullement attachés à la Colonie, qui n'y reviennent que par intérêt ou par paresse, de rendement inférieur et d'influence néfaste sur les indigènes.

Dans le recrutement des coloniaux, on ne devrait jamais oublier que le choix doit porter sur une élite capable d'imposer le respect à des inférieurs.

A l'appui de cette thèse, je ne puis mieux faire que de citer une interview du D<sup>r</sup> PELAGE, médecin psychiatre français en mission aux colonies et parue dans un journal local.

« Des examens classiques ne révèlent pas les défauts du candidat. On le transporte dans la colonie et souvent, au bout de quelques mois,



il en revient désillusionné, aigri, ou plus grave encore, mentalement diminué. Je suis convaincu que nous pourrions réduire les déchets dans une mesure considérable. Combien de fonctionnaires ont été envoyés dans les colonies, ont échoué, sont repartis en France et végètent maintenant dans une position plus ou moins utile après avoir coûté des sommes énormes ? Ces dépenses qui sont supportées par l'ensemble de la nation ne sont pas visibles dans le cas des fonctionnaires. Mais l'on se rend compte de l'étendue des échecs et de la nécessité d'une meilleure sélection en prenant un exemple de la vie des sociétés coloniales privées. J'ai été en contact avec une de ces maisons qui, après une étude soigneuse, mais menée suivant les principes classiques, était arrivée à la conclusion qu'un agent dans la colonie coûterait environ 400.000 F (français) par an. Au bout de deux ans, il se révélait qu'il fallait dépenser 900.000 F par agent maintenu dans la colonie, les 500.000 F supplémentaires étant absorbés par le recrutement, la mise au courant et les déplacements d'un personnel qu'il fallait rapatrier dès qu'il s'est trouvé seul aux prises avec des tâches réelles ».

## 6. POUR MIEUX CONNAÎTRE LES INDIGÈNES (1946).

Lettre à un jeune confrère.

Vous m'écrivez qu'à peine débarqué au Congo, on vous a confié la direction d'un hôpital pour Noirs et que vous vous sentez quelque peu dépaycé. Vous seriez curieux, dites-vous, de connaître l'état d'âme de vos malades qui vous semble différer de celui des Européens.

Quoique ma sympathie soit plus marquée pour le bistouri que pour la plume, je vais néanmoins tâcher de satisfaire à votre demande.

Avant tout, laissez-moi vous dire que si vous ne cultivez pas, à vos heures perdues, la magie et les sciences occultes, si vous n'entendez rien aux apparitions, aux charmes, aux enchantements, j'ai bien peur qu'alors vous ne compreniez jamais rien à la mentalité indigène et que vos malades ne guérissent simplement à votre insu.

Pour mieux me faire comprendre, laissez-moi vous accompagner dans votre tour d'hôpital. Revêtu d'une blouse blanche, vous vous dirigez vers le lit n° 1. Le malade qui l'occupe tousse et présente une forte fièvre. Après l'avoir palpé, percuté, ausculté avec soin, vous arrivez à la conclusion que votre homme souffre de pneumonie.

Imbu de vos théories pastoriennes, vous pensez naturellement au pneumocoque, agent causal de la pneumonie. Vous n'ignorez pas que les « sulfas » font des prodiges dans cette affection, et vous instituez votre traitement en conséquence.

Vous n'êtes pas loin de croire que votre malade qui

pendant votre examen a suivi attentivement tous vos gestes, admire votre science européenne, et vous vous étonnez de me voir sourire et vous vous montrez curieux de connaître ma pensée. Je m'explique : votre blouse blanche, sachez donc que vous l'avez choisie blanche parce que le blanc écarte les « mauvais génies ». Ensuite, ces petits coups redoublés et cet objet étrange que vous promenez sur la poitrine du malade et avec lequel vous paraissez écouter si attentivement, tous les Noirs vous diront sans hésiter que ce sont là des pratiques bonnes pour entrer en communication avec les esprits.

Maintenant que par vos ruses vous avez découvert et acculé votre adversaire dans un endroit du corps, rien ne vous sera plus facile que de le mettre en fuite.

Tous les Noirs savent par expérience que les « charmes » des Blancs consistent en comprimés très amers, d'un goût atroce, surtout si l'on commet la méprise de les mâcher, et bien faits pour dégoûter le génie le plus mal-faisant.

Mais voici que brusquement votre hôpital s'emplit de pleurs et de cris aigus. Intrigué, vous vous demandez ce qui se passe. Votre étonnement grandit en voyant se précipiter vers vous une maman noire qui, le torse nu, porte dans ses bras un enfant inanimé. Elle vous supplie en sanglotant. Parentes et voisines l'accompagnent en poussant des cris stridents et modulés. Pour la première fois sans doute, vous entendez le mot *n'deke* que répète la mère en vous tendant l'enfant.

Ce mot *n'deke* qui, dans le langage courant, signifie « oiseau » s'emploie également pour désigner les convulsions chez l'enfant en raison sans doute des mouvements qui animent les paupières pendant la crise convulsive et qui ressemblent aux battements des ailes d'un oiseau.

Vous n'ignorez pas que les convulsions chez l'enfant noir sont en relation fréquente avec la malaria. Aussi votre première réaction sera-t-elle de faire administrer

une piqûre de quinine au petit moribond ; médication qui sera facilement acceptée, voire réclamée par toute la famille.

Vous êtes tout près de conclure qu'à notre contact les indigènes ont appris à connaître les propriétés merveilleuses de la quinine, remède spécifique de la malaria, et que sans doute possible ils admirent notre savoir.

De leur côté, ces Noirs qui viennent réclamer votre assistance ne peuvent eux imaginer un seul instant que vous ne soyez persuadé, à votre tour, que leur enfant soit possédé par le « malin ».

Comment pourrait-on en douter d'ailleurs, sans être aveugle, lorsqu'on voit l'enfant se débattre et lutter visiblement aux prises avec le démon ?

Heureusement, votre piqûre de quinine est de nature à contenter tout le monde, car il est de notoriété « noire » que les esprits n'aiment pas les piqûres, particulièrement quand l'aiguille est légèrement émoussée, ce qui est fréquemment le cas au Congo, et que le liquide injecté réveille une douleur cuisante.

Mais je m'aperçois que vous êtes loin d'être au bout de vos peines. Voici maintenant qu'arrive une litière sur laquelle geint un malheureux. Ses frères de race qui le portent ont visiblement l'air consterné. Le malade apeuré vous regarde, suppliant, et tous vous observent silencieux.

Pendant un examen rapide du malade va vous montrer qu'il s'agit d'une hernie étranglée, affection réclamant une opération d'urgence.

Sans doute, vous n'êtes pas encore très versé en chirurgie, mais vous n'avez pas le choix. Remettre l'intervention serait vouer le patient à une mort certaine. Et puis, à la guerre comme à la guerre. Heureusement votre prédécesseur vous a laissé un infirmier noir, FRANÇOIS, qui l'a assisté des années durant et qui « sait y faire ». En un tournemain, il va préparer le malade et les instruments nécessaires.

Pendant ce temps, le malade ne vous quitte pas des yeux et suit tous vos mouvements avec une anxiété croissante. Une terreur panique emplit son regard lorsqu'il vous voit revêtir votre blouse, votre masque, vos gants, insignes évidents de sorcier blanc. Sa peur se change en étonnement lorsqu'il voit FRANÇOIS, un Noir comme lui, s'affubler exactement comme vous.

Mais déjà sa confiance renaît, car la piqûre que vous lui avez faite quelques instants auparavant au niveau des lombes a supprimé comme par enchantement la douleur atroce qu'il ressentait depuis des heures.

Son appréhension avait, il est vrai, une raison plus obscure. Elle venait du souci qu'il avait pris, ainsi que ses frères, de vous cacher que son affection remontait à la veille et que toute la nuit s'était passée en conjurations et en exorcismes accompagnés de scarifications et d'applications d'eau chaude. Celles-ci avaient été appliquées par le sorcier noir auquel il s'est adressé de préférence, mais qui s'est révélé impuissant à éloigner le mauvais sort. En dernier ressort, on s'est adressé à vous.

La crainte d'être soupçonnés d'avoir eu recours au sorcier noir les remplissait d'anxiété, car ils ne sont pas sans connaître vos sentiments malveillants à l'égard de votre concurrent de couleur.

Après tout, les Blancs ont peut-être des ruses que les Noirs ignorent.

En attendant, votre opération a parfaitement réussi. Leur escapade de la nuit semble ignorée de vous. Tout va très bien. Vous êtes un grand magicien.

Mais dans les hôpitaux, comme partout ailleurs, tout ne se passe pas comme on le voudrait et il arrive, hélas, qu'un de vos malades passe de vie à trépas.

Votre prédécesseur avait comme règle de faire l'autopsie de tout malade décédé. C'est une pratique que je vous recommande. Ici à nouveau vous avez la chance d'avoir

un aide noir, JOSEPH, qui, rompu à ce genre d'exercice, opère avec la dextérité d'un vieux prosecteur.

Non seulement, il ouvre proprement son cadavre, mais il va même jusqu'à identifier la plupart des lésions. Rassasié de magie depuis le début du jour, vous vous dites qu'enfin voilà un indigène qui touche du doigt les maladies et qui ne croit plus au « mauvais œil ». Peut-être ? Mais au fait, rien ne vous empêche de l'interroger. « Dis donc, JOSEPH, toi qui connais beaucoup de choses, explique-nous un peu les « malices » des sorciers noirs ». Une lueur de joie brille aussitôt dans ses yeux.

« Vous autres, médecins blancs, répond-il, vous êtes très malins, mais vous êtes loin d'être aussi rusés que les sorciers noirs. Ainsi aujourd'hui vous avez cru trouver une pneumonie chez votre malade et le sorcier noir y avait implanté « une tuberculose ». Vous êtes bien attrapés. Demain, vous chercherez la tuberculose et il y aura supplanté la fièvre typhoïde. Vous serez toujours dupes. Plus fort que cela, il arrivera que vous ne trouverez rien à l'autopsie. Je le sais pour l'avoir expérimenté souvent. C'est qu'alors vous aurez eu affaire à un sorcier plus malicieux encore, qui jette un sort qu'on ne découvre pas, et qui fait que le malade meurt « boulé ».

Sincèrement JOSEPH, alors tu crois vraiment que les sorciers noirs sont plus malins que les médecins blancs ? Oui, ils sont plus malins. Ainsi, dit-il, j'ai ouï dire que dans un village près du mien un jeune homme étant allé se baigner dans la rivière fut happé par un crocodile. Ses parents ne le voyant pas revenir s'adressèrent au sorcier du village qui se rendit immédiatement sur la berge. Là, par charmes et incantations, il entra aussitôt en relation avec le ravisseur et ramena le jeune homme sain et sauf à ses parents. Ce sont là des prouesses que les Blancs ne savent pas faire. C'est vrai, JOSEPH, je crois que là tu as parfaitement raison.

Mais quittons maintenant ce domaine terre à terre pour nous élever un moment dans les sphères éthérées

de l'ontologie et de la métaphysique si chères au R. P. TEMPELS.

J'ignore si on vous a recommandé ce livre admirable qu'est la philosophie bantoue du P. TEMPELS. Pour ma part, je professe pour l'auteur une admiration sans borne, car, à ma connaissance, il est le seul Blanc qui peut se targuer d'avoir réalisé la synthèse de l'âme bantoue. Et ce n'est pas là un mince mérite.

Avant lui, certains Blancs avaient bien soulevé un coin du voile qui recouvre l'âme noire et en avaient pris une vue fragmentaire et superficielle, mais jamais personne auparavant n'en avait opéré la synthèse.

Encore convient-il de ne pas suivre le Révérend Père TEMPELS jusqu'au bout de ses déductions, car, emporté par l'ardeur de la composition et l'amour qu'il voue à ses protégés, il en arrive à conclure que la sagesse naturelle des Noirs l'emporte de loin sur celle des Européens.

C'est au point que, dans ces conditions, on est en droit de se demander ce que les missionnaires viennent faire au Congo. C'est ce que n'ont pas manqué de relever certains de ses adversaires jaloux de sa découverte sensationnelle.

Sans prétendre à la hauteur philosophique du R. P. TEMPELS, je vais à mon tour tâcher de vous expliquer ce que je sais de l'âme noire. Dans les sociétés primitives, la notion de l'abstrait est inconnue. L'indigène n'a pas comme nous une conception abstraite immatérielle de l'âme. Pour le primitif, l'âme est une réalité palpable, matérielle, qui tombe sous le sens. C'est ainsi qu'il identifie son âme avec les sensations vagues qui conduisent à la perception de notre propre existence et qu'on qualifie en médecine de « cinesthésie ».

C'est ainsi que pour les indigènes, le cœur n'est pas seulement l'organe qui préside à la circulation, mais le centre de l'existence, l'habitat même de l'âme. Chez les enfants en bas âge, la grande fontanelle, espace que

présente la boîte crânienne avant son ossification, est le siège de battements veineux parfois très apparents. Ces battements s'amplifient avec la fièvre et s'atténuent à l'approche de la mort. Les indigènes voient dans ces battements une manifestation de l'âme de l'enfant. Aussi, pour protéger cette âme et l'empêcher de s'envoler, les mamans prennent-elles soin de recouvrir la fontanelle d'une matière gluante composée de boue et d'huile, sorte de poix.

De même, les adultes considèrent l'alcool et tous les stimulants qui intensifient les battements du cœur comme des médicaments puissants augmentant la vitalité et fortifiant l'âme. Ils se sentent alors *ngufu*.

L'âme ayant quitté le corps va se révéler sous forme d'une ombre, d'un souffle, d'un son, manifestations toujours perceptibles. C'est que les indigènes vivent entourés d'esprits, des mânes des défunts, à un point que nous pouvons difficilement nous figurer.

Rendre les esprits bienveillants et favorables est un souci constant pour les vivants au point même que cette préoccupation devance la mort elle-même et explique la sollicitude dont sont l'objet les malades, les infirmes et les vieillards. C'est ainsi que les parents se croient obligés d'apporter des vivres aux malades dans nos hôpitaux de crainte qu'en cas de décès l'âme du malade ne puisse les accuser de négligence.

Toute l'existence des vivants s'écoule ainsi dans la crainte des esprits, des mânes des défunts. Un enfant vient-il à naître, l'on fera des offrandes aux esprits, de peur que ceux-ci n'attendent à la santé ou à la vie du nouveau-né. Quelqu'un tombe-t-il malade, nouveaux présents pour apaiser la colère des esprits.

Cette crainte des sévices que peuvent exercer les morts est si sérieuse que la pire vengeance contre un ennemi personnel est de se donner la mort en se pendant, par exemple, devant la hutte de cet ennemi, ou pour une femme, pendant le sommeil du mari.



Loin de mettre fin à la querelle, cette mort sera chez les indigènes le commencement d'une vengeance implacable que le défunt poursuivra avec la puissance des esprits désincarnés.

Voilà, cher confrère, quelques images de la vie noire que j'ai cru opportun de vous décrire, espérant qu'elles pourront vous être utiles au début d'une carrière, que je vous souhaite aussi longue que féconde.

En attendant, je vous prie de croire à mes meilleurs sentiments confraternels.

Le vieux féticheur.

## 7. LE RÔLE DU MÉDECIN COLONIAL (1947).

A l'origine de la Colonie, le recrutement des médecins coloniaux laissait beaucoup à désirer.

Il suffisait en général de produire un diplôme de médecin pour recevoir un accueil empressé. On ne s'inquiétait guère des connaissances et de la moralité du candidat. La présence du médecin était alors considérée aussi bien par le Gouvernement que par les Sociétés, non pas en vertu de ses connaissances professionnelles, mais bien pour créer une atmosphère favorable à la conservation de l'état moral des Européens exilés à la Colonie. Quant aux indigènes, considérés comme quantité négligeable, personne ne s'y intéressait, et lorsqu'une âme tendre, par hasard, s'inquiétait de leur mortalité effrayante, on la rassurait en lui disant qu'il n'y avait aucun scrupule à avoir à ce sujet, étant donné qu'il était avéré que les Noirs mouraient comme des mouches.

Pourquoi dès lors s'en préoccuper ? Aussi bien, je puis affirmer pour ma part que personne ne s'en préoccupait.

Les médecins qui acceptaient de se rendre à la Colonie étaient souvent des médecins aventuriers ou tarés qui avaient fait des études médiocres ou qui étaient peu disposés à lutter pour l'existence et espéraient trouver une vie plus facile aux colonies, ou bien encore des médecins ayant eu des intrigues et qui cherchaient un refuge dans les pays neufs.

Les progrès de la Colonie nécessitent impérieusement des modifications à ce genre de recrutement. Outre sa culture médicale générale, le médecin colonial doit

posséder des connaissances spéciales en rapport avec la difficulté et la complexité des problèmes coloniaux et du rôle primordial qu'il est amené à jouer. Ces connaissances ne peuvent s'acquérir en quelques semaines. Aussi, à mon avis, les médecins coloniaux devraient-ils faire un stage d'une année au moins dans un service hospitalier spécialisé, en prenant une part active au fonctionnement des différents services pour compléter leurs connaissances, non seulement en pathologie tropicale, mais également en hygiène coloniale et plus particulièrement en malariologie, ainsi qu'en langue indigène et en matière administrative.

Les bouleversements qui ont eu lieu en Europe et l'amélioration des conditions de vie aux colonies font que beaucoup de jeunes médecins se tournent actuellement vers la carrière coloniale. C'est un fait dont on doit se réjouir, car il faut de toute nécessité que le Congo soit peuplé par une élite blanche, et le médecin a un rôle primordial à remplir à la Colonie. Par son action bienfaisante et désintéressée, il fait naître le respect et la reconnaissance chez les indigènes. Avec le missionnaire, il est l'élément le plus important pour maintenir la concorde entre Blancs et Noirs. Aussi ses qualités morales vaudront-elles autant sinon davantage que ses qualités professionnelles ; l'idéal restant cependant l'homme de cœur chez le savant.

Chez les Anglais, pour la plupart des colonies, le recrutement des médecins a lieu par concours.

Peut-être verrons-nous un jour cette méthode appliquée au Congo belge.

## 8. POUR MIEUX CONNAÎTRE LES INDIGÈNES INGRATITUDE DES NOIRS (1947).

Au début de la colonisation, les médecins blancs qui prenaient à cœur de soigner les indigènes avec beaucoup de dévouement ne furent pas peu surpris de voir leurs malades non seulement ne montrer aucune reconnaissance pour les soins reçus, mais au contraire insister pour recevoir un cadeau de leurs bienfaiteurs, aboutissant de la sorte au paradoxe du malade réclamant des honoraires au médecin.

Suivant leur tempérament, certains médecins s'indignèrent du procédé, d'autres s'en amusèrent et prirent le parti d'en rire.

Tel médecin rappelle à la vie un Noir qui se mourait d'hémorragie. Il s'attend naturellement à des remerciements et même à recevoir un témoignage de reconnaissance. Il prête à l'indigène des sentiments qu'il éprouverait s'il était à sa place. En fait, le Noir croit au contraire qu'en le sauvant, c'est le médecin qui a contracté une obligation envers lui.

Bien peu de médecins prirent la peine d'approfondir la conduite de leurs malades et de se demander si à la base de ce malentendu il n'y avait pas une conception différente des choses vues sous l'angle européen ou vues sous l'angle indigène.

C'est ce que nous nous proposons d'examiner ici. Au risque de me répéter, je dirai que pour le Noir, la maladie et la mort ne sont jamais des phénomènes naturels, mais toujours surnaturels, même lorsque la cause en est évidente pour nous, comme c'est le cas lorsque la mort.

survient par coup de foudre. Il ne comprend rien aux causes des maladies qui sont toujours dues aux puissances nocives, aux sortilèges, et moins encore à la façon dont agissent les remèdes des Européens qui, pour lui, sont des « charmes » destinés à mettre en fuite les mauvais esprits. Manquant des notions qui sont familières pour nous, il lui est impossible de comprendre quoi que ce soit à la médecine européenne.

Au début, un des grands étonnements des Noirs était de voir que le médecin blanc n'accompagnait pas ses remèdes d'incantations, de conjurations et d'exorcismes à la façon des indigènes. Ce qui enlevait, entre parenthèses, toute confiance dans pareille médication. Comment veux-tu, disait un brave Noir parlant français à un missionnaire, que les médicaments du médecin blanc agissent, alors qu'il les administre sans rien dire, à moins qu'il n'ajoute, ce qui est souvent le cas, « avale, sale nègre », tu avoueras que cette pratique est susceptible de détruire tout le charme que contient le médicament.

Par contre, nous avons connu à l'intérieur du Congo un médecin français qui opérait ses malades en fredonnant et qui s'était acquis une réputation formidable. Cette façon d'être se rapprochait beaucoup plus de celle des féticheurs et était par conséquent beaucoup plus familière aux indigènes.

Dans la mentalité primitive, la maladie consiste dans un esprit, un mauvais génie qui pénètre et prend possession du corps du malade. Le malade est envoûté. Cet esprit a été envoyé et introduit dans le corps par magie, par le pouvoir du sorcier. Le malade est possédé au point que dans certaines affections comme l'épilepsie, les convulsions, la démence, c'est le mauvais esprit qui se manifeste ostensiblement alors que l'esprit du malade vaincu reste à l'arrière-plan.

C'est la raison pour laquelle la médication par piqûre est comprise et appréciée par les indigènes. C'est qu'à

travers le malade, la piqûre est susceptible d'atteindre le mauvais esprit et de le contraindre à quitter le corps. Il s'ensuit que plus les piqûres sont douloureuses, plus elles sont efficaces puisqu'elles sont destinées, en fait, non pas au malade, mais au mauvais génie dont le malade est possédé.

De même, l'intervention chirurgicale répond bien à la conception que se fait l'indigène de la maladie. Un indigène dont j'avais opéré la femme d'une péritonite purulente me disait : « C'est ton couteau qui l'a guérie », expression qu'il y aurait lieu de traduire par : « C'est ton couteau magique qui est allé tuer le mauvais esprit qui s'était introduit en elle et qui lui dévorait le ventre ».

Les indigènes ont une tout autre représentation que nous de la vie, de la mort et de la personnalité humaine. Un individu n'existe dans leur conception qu'en fonction de son clan auquel il reste attaché par les liens mystiques qui s'étendent aux membres vivants ou morts de son groupe. Ces liens s'étendent même à la terre où il est né, aux groupes animaux et végétaux nés du même sol, ainsi qu'aux puissances invisibles protectrices de cet ensemble. Mais revenons à nos moutons et prenons le cas du Noir qui a été guéri miraculeusement grâce à une opération chirurgicale. Sans votre intervention magique qui a changé le cours des événements, il était destiné à mourir. Au fait, le Noir considère qu'il est mort et qu'il est ressuscité. Puisqu'il est mort, son âme de Noir est allé rejoindre les esprits de ses ancêtres et puisqu'en même temps il vit, c'est que vous lui avez insufflé une autre âme qui ne peut être qu'une âme de Blanc. Par votre magie, vous l'avez enlevé au clan des Noirs et vous l'avez adopté dans votre propre clan.

C'est pourquoi l'indigène a l'habitude de dire à son bienfaiteur : « Tu es mon Blanc, tu es mon père (dorénavant) ». De là à demander protection à son père et de lui demander un présent, il n'y a qu'un pas qui est vite

franchi, d'autant plus que le Noir a un sentiment aigu de la responsabilité que vous avez assumée en l'arrachant à la mort. C'est là la véritable explication de sa conduite qui paraît étrange aux yeux de l'Européen et qui semble toute naturelle aux yeux de l'indigène.

Il n'est donc ni ingrat, ni déraisonnable comme il apparaît au premier abord aux regards de celui qui l'a sauvé et qui a conscience de lui avoir rendu un grand service avec désintéressement et par pure humanité.

## 9. TRANSPORT DES MALADES PAR AVION (1948).

A notre époque de déplacements rapides, la question de savoir si un malade peut sans danger voyager en avion est une de celles qui se pose de plus en plus fréquemment au médecin.

Un organisme bien portant s'adaptera facilement aux conditions nouvelles créées par une ascension rapide, tandis qu'un sujet malade pourra par contre être incommodé à tel point par l'altitude, qu'il vaut mieux renoncer à le faire voyager par voie aérienne.

Au fur et à mesure que l'altitude augmente, la pression atmosphérique diminue, la quantité d'oxygène disponible pour l'organisme se fait plus rare, les gaz contenus dans les cavités du corps et dans le sang se dilatent.

La baisse de la tension de l'oxygène de l'air a un retentissement immédiat sur la tension de l'oxygène contenu dans le sang artériel. Il en résulte un défaut d'oxygénation du sang que l'on désigne sous le nom d'*anoxémie*.

L'anoxémie existe normalement chez les habitants des hautes montagnes, mais est compensée chez eux par une augmentation considérable du nombre des globules rouges qui fixent l'oxygène de l'air. Les symptômes d'anoxémie varient d'ailleurs d'un sujet à l'autre.

Si l'avion vole en dessous de 4.000 m, les symptômes seront généralement peu marqués chez un sujet bien portant. Celui-ci réagit par une respiration plus profonde et plus prolongée, un pouls plus rapide et une tension artérielle plus élevée.

Au delà de 4.000 m cependant, le mécanisme de compensation mis en œuvre par l'organisme ne suffit plus et



les symptômes d'anoxémie font leur apparition. Ceux-ci vont se manifester par une sensation de pesanteur, un retard dans l'idéation, un obscurcissement de la vue, une impression prononcée de fatigue et un changement dans la personnalité caractérisée le plus souvent par une sensation particulière de bien-être que l'on désigne sous le nom d'euphorie. Si l'altitude augmente, vers 5.000 à 6.000 m déjà, le sujet peut devenir complètement inconscient.

Les enfants ayant des besoins en oxygène proportionnellement beaucoup plus grands que les adultes, perdent conscience à une altitude moindre. Les suites de l'anoxémie sont bien connues de tous ceux qui ont voyagé en avion ; ce sont : des maux de tête, de la somnolence, des nausées allant parfois jusqu'au vomissement, une fatigue allant chez certains sujets jusqu'à une véritable prostration. Ces symptômes disparaissent souvent après 24 à 48 heures, mais persistent parfois beaucoup plus longtemps, surtout après un voyage de longue durée comme celui de Belgique-Congo.

L'anoxémie due aux hautes altitudes peut être évitée par l'emploi de l'oxygène. Certaines lignes commerciales en Amérique sont équipées avec des masques à oxygène. Les nouveaux types d'avion ont d'ailleurs des cabines « pressurisées » de façon à maintenir une pression atmosphérique constante, quelle que soit l'altitude, entre 2.500 et 7.500 m.

Le médecin doit savoir que, chez certains sujets, l'anoxémie peut déjà faire sentir ses effets entre 2.500 et 3.500 m. A fortiori, un sujet malade pourra parfois être très mal à l'aise à pareille altitude.

Avant donc d'embarquer un malade en avion, le médecin devra jauger son patient, tenir compte de son degré de cyanose, de la durée du voyage à grande altitude, du conditionnement ou non en oxygène dans l'avion.

Une conséquence de la diminution de la pression at-

mosphérique à grande altitude, est la dilatation des gaz contenus dans les cavités du corps.

Il faut savoir qu'une quantité de gaz mesurée au niveau de la mer double de volume à 6.000 m. Les cavités les plus affectées par l'expansion des gaz pendant un voyage en avion sont l'oreille moyenne, les sinus et le tractus gastro-intestinal. L'oreille moyenne est le plus fréquemment en cause. A la montée, l'air contenu dans l'oreille moyenne se dilate brusquement, mais trouve d'habitude une issue facile par la trompe d'Eustache. Le mal n'est pas grand et un nouvel équilibre de pression entre l'air extérieur et l'oreille moyenne s'établit d'habitude facilement. A la descente, par contre, l'air contenu dans l'oreille moyenne se contracte brusquement, créant un certain vide qui accole les parois de la trompe d'Eustache empêchant l'air extérieur de pénétrer dans la cavité de l'oreille moyenne. Il en résulte une douleur parfois très aiguë accompagnée de bourdonnements et de surdité et caractérisant ce qu'on appelle « l'Otite de l'air ». Ceux qui ont un peu voyagé savent qu'on peut y remédier, du moins partiellement, en mâchant vigoureusement du « chewing gum » dès l'apparition des premiers indices du mal en question. La mastication, en ouvrant momentanément la trompe d'Eustache, laisse pénétrer l'air par petites quantités qui finissent par rétablir l'égalité de pression entre l'air extérieur et la cavité de l'oreille moyenne.

On peut concevoir que les sinus maxillaires et les autres sinus peuvent être affectés de la même façon que l'oreille moyenne. Cependant, si les sinus sont normaux, rien ne se passe, ceux-ci communiquant largement avec l'extérieur. Il n'en sera plus de même si l'ouverture du sinus est obstruée, par exemple à l'occasion d'une sinusite aiguë ou chronique, ce qui est de nature à provoquer une douleur qui peut devenir intolérable particulièrement à la montée et pendant tout le vol.

L'estomac et l'intestin renferment normalement une certaine quantité de gaz. L'origine de ces gaz est diverse, elle est due en partie à l'air dégluti pendant les repas, à la fermentation des aliments par les bactéries de l'intestin, au manque de résorption des gaz intestinaux par la masse sanguine, ou même, dans certains cas, à l'élimination vers l'intestin de gaz contenus dans le sang. Dans l'avion, à la montée, les gaz contenus dans l'estomac et l'intestin vont se dilater et seront rejetés à l'extérieur sous forme d'éruclations et d'émissions anales. Il est des passagers qui, par pudeur, s'évertuent à retenir ces gaz.

D'autres fois, les gaz sont emprisonnés dans un segment d'intestin et ne peuvent se dégager. Dans les deux cas, il peut en résulter un malaise considérable avec sensations des plus pénibles allant parfois jusqu'à la syncope.

Un corollaire de la diminution de la pression atmosphérique à grande altitude est la libération des gaz dissous dans la masse sanguine et dans les humeurs. Ce phénomène a rarement lieu avant d'atteindre l'altitude de 7.000 m et n'est donc pas à envisager pour les passagers des lignes commerciales.

Qu'il suffise de dire qu'à semblable altitude, les gaz normalement dissous dans le sang se gazéfient sous forme de bulles donnant lieu à différents symptômes dont les plus fréquents sont des douleurs au niveau des os, des articulations et des extrémités, pieds et mains. Le froid qui se fait sentir avec l'altitude n'entre guère en ligne de compte pour le transport des malades, étant donné le système de chauffage actuellement généralisé à tous les avions des lignes commerciales.

Les considérations qui précèdent doivent permettre au médecin de donner un avis motivé sur l'opportunité de rapatrier tel ou tel malade par avion.

Les malades atteints d'otite moyenne, ou de sinusite, ne pourront qu'aggraver leur cas en voyageant par avion.

Le sujet atteint de pneumonie et qui est déjà en état

d'anoxémie du fait de sa maladie, ne pourra voyager en avion que s'il est possible de lui administrer de l'oxygène pendant toute la durée du trajet.

La question est plus complexe en ce qui concerne les tuberculeux. Il va de soi cependant qu'un malade atteint de tuberculose avancée, avec troubles respiratoires, ne doit pas voyager en avion, Mais le point essentiel à considérer pour le transport par air d'un tuberculeux, est de savoir s'il est ou non porteur d'un pneumothorax. En effet, d'après ce qui a été dit plus haut, on comprendra que l'expansion de l'air contenu dans la cavité pleurale par suite de la diminution de la pression atmosphérique peut entraîner des complications graves, voire même mortelles. C'est ainsi que plusieurs cas de décès de malades porteurs de pneumothorax ont été signalés à la suite de voyages en avion.

La possibilité de transport par avion de malades atteints d'affections respiratoires sera surtout basée sur le degré de dyspnée et de cyanose présentées par ces malades.

Un sujet atteint d'asthme peut d'habitude voyager par avion. Toutefois lorsqu'il s'agit d'un sujet enclin à de fréquentes et sévères crises, il est préférable qu'il s'abstienne de prendre l'avion, car il pourrait courir un certain danger à l'altitude où l'anoxémie se fait sentir.

En général, il semble bien que les médecins attachent une attention trop grande à l'état du cœur de leurs malades lorsqu'il s'agit de voyages par avion.

C'est ainsi qu'un malade présentant de l'hypertension moyenne sans complication ou qui est porteur d'une lésion valvulaire bien compensée peut prendre l'air sans danger. Par contre, le malade atteint de forte hypertension et ayant déjà présenté des complications, de même que le malade souffrant d'une affection cardiaque franchement décomposée, ne peuvent pas se permettre de voyager par avion.

Si le cas s'avère cependant indispensable, on devra avoir recours à l'administration d'oxygène pendant toute la durée du trajet.

Que faire lorsqu'il s'agit de malades souffrant d'angine de poitrine ? La réponse est qu'il s'agit en réalité d'un cas d'espèce pour chaque malade. Il est cependant certaines généralisations qui peuvent aider à trancher le problème.

a) C'est ainsi qu'après un infarctus de myocarde, il est préférable de s'abstenir de prendre l'avion pendant un certain temps ;

b) Un angineux qui présenterait en même temps une décompensation cardiaque ne devra certainement pas prendre l'avion ;

c) Si l'angineux éprouve une certaine appréhension en raison de sa maladie à prendre l'avion, il est également préférable qu'il s'abstienne de voler.

Néanmoins, il est des cas où l'avion est moins dangereux pour l'angineux que les autres moyens de transport disponibles. Dans ces cas extrêmes où l'on devra avoir recours à l'avion, le médecin prescrira l'oxygène associé aux calmants,

Les maladies de l'appareil digestif ne sont pas souvent une contre-indication aux voyages par avion. Il est cependant des exceptions comme nous le verrons. Un malade présentant une entéro-côlite pourra éprouver une exacerbation de ses douleurs due aux tiraillements des plexus nerveux occasionnés par la vitesse même de l'avion, ou encore par la distension des gaz due à l'altitude.

Les ulcères menacés de perforation ou d'hémorragie ne pourront être transportés que dans des avions à cabines étanches avec pression constante, l'expansion des gaz occasionnée par l'altitude pouvant amener la perforation de l'ulcère ou augmenter l'hémorragie.

On a signalé le cas d'un passager atteint à son insu d'un mégacôlon congénital dont l'intestin avait pris des proportions énormes lors d'un voyage en avion.

La distension des gaz peut être cause de méfaits chez des malades ayant subi une opération abdominale et dont la plaie est fraîchement cicatrisée, de même que chez des blessés atteints de plaie perforante de l'intestin. Chez les premiers, la cicatrice peut céder, tandis que chez les seconds, les gaz intestinaux peuvent être chassés à travers l'orifice de la plaie entraînant des matières fécales dans le péritoine. C'est pourquoi il n'est pas recommandé de faire voyager par avion des malades atteints d'appendicite aiguë, d'obstruction intestinale ou de hernie étranglée.

Les affections du système génito-urinaire sont rarement une contre-indication aux voyages en avion. Il en est de même pour les malades atteints de diabète, d'hypothyroïdie ou d'hyperthyroïdie.

Les maladies du système osseux offrent rarement une contre-indication aux voyages en avion, sauf toutefois si le malade ne peut pas s'asseoir comme c'est le cas pour une arthrite de la hanche ou une ankylose du genou.

Les malades ayant subi un traumatisme récent du crâne, de même que les opérés du cerveau ne doivent pas utiliser l'avion.

A fortiori, les malades ayant subi une ventriculographie, et cela pour une double raison :

a) L'augmentation de pression intracrânienne occasionnée par le traumatisme peut provoquer par elle-même de l'anoxémie qui augmentera encore l'anoxémie de l'altitude ;

b) L'air injecté lors de la ventriculographie, en se dilatant à haute altitude, peut amener des complications mortelles.

Les malades présentant des troubles mentaux peuvent

parfois être difficiles à maîtriser, et faire courir un danger à l'équipage, et par là même à l'avion.

On a observé que les épileptiques ont des crises plus fréquentes en avion que dans les conditions habituelles de l'existence.

Il est fort probable cependant que cette plus grande fréquence n'est pas causée par l'anoxémie, mais plutôt par l'appréhension du voyage aérien.

Il vaut mieux pour l'épileptique avéré de ne pas se déplacer en avion, excepté si sa maladie est parfaitement contrôlée.

Un névrosé peut prendre l'avion sans inconvénient pour sa santé, bien que, par nature, il soit plus susceptible au mal de l'air.

L'anémique a déjà de l'anoxémie à cause de son déficit en globules rouges. Si l'anémie est légère ou moyenne, elle n'est pas une contre-indication au voyage en avion. Par contre, l'anémique grave ne pourra prendre l'avion que s'il est possible de lui administrer de l'oxygène au cours du voyage.

## 10. LES JUMEAUX CHEZ LES NOIRS (1948).

Les grossesses gémellaires semblent être beaucoup plus fréquentes chez les indigènes que chez les Européens. Un relevé établi sur 7.000 accouchements à la Maternité de Jadotville montre une grossesse gémellaire pour 55 accouchements, alors que les statistiques établies chez les Européens donnent une fois des jumeaux pour 90 accouchements.

Les jumeaux sont donc un phénomène courant dans la pratique médicale indigène, qui s'accompagne de coutumes curieuses que les médecins se doivent de connaître. Au Katanga, le nom indigène pour jumeaux est *Mapasa* (au singulier *Dipasa*).

La naissance de jumeaux est toujours accueillie par les indigènes comme une faveur, les jumeaux étant considérés comme la réincarnation d'ancêtres puissants du clan, d'anciens sultans. Dès que la naissance des jumeaux est connue, les sœurs du mari déménagent tous les ustensiles de la hutte des parents, voulant signifier par là que ceux-ci cèdent ainsi la place aux nouveaux venus. Le père et la mère sont saupoudrés de farine ou de cendre de bois pour témoigner à leurs nouveaux maîtres de la pureté de leur cœur (cœur blanc, comme disent les Noirs). Le mari se livre à une danse accompagnée de chants lubriques en même temps qu'il injurie tous ceux qui s'approchent, hommes ou femmes.

A partir de ce moment, le père et la mère des jumeaux ne peuvent plus rencontrer quiconque sans lui décocher une injure que celui-ci devra rendre pour se conformer à l'usage. Ces injures à consonance toujours sexuelle



sont échangées sans la moindre animosité. Elles remplacent en quelque sorte les félicitations que nous avons coutume d'adresser aux parents lors de la naissance d'un enfant.

Une femme du village, qui antérieurement a accouché de jumeaux, se présentera pour faire la toilette des nouveau-nés. D'habitude elle emportera, en guise de présent, le bassin qui a servi aux ablutions.

Par la suite, la chute des cordons ombilicaux donne lieu à une cérémonie curieuse : les parents malpropres, le mari couvert de haillons, la femme vêtue seulement de feuilles de bananier desséchées, se dirigent à la croisée de deux chemins, symbole des jumeaux, y creusent une petite fosse où ils déposent les cordons. L'usage veut que les parents comblent la fosse en poussant la terre au moyen des fesses. Ce geste, ainsi que les guenilles dont sont attifés les parents, impliquent leur soumission complète à leurs nouveaux maîtres.

Les jumeaux sont alors placés dans un tamis, grand panier indigène, pour être présentés aux voisins. Les parents, suivis de leurs proches, dansent, chantent, déambulant de porte en porte pour présenter les jumeaux et recevoir des cadeaux qui doivent toujours être doubles, et identiques pour les deux enfants, et qui seront tantôt deux poules blanches, deux pigeons, deux pagnes, etc... On s'insulte de part et d'autre, le groupe entonne la priapée « *Kabolo kamo bana babidi* » (une verge, deux enfants). Rentrés chez eux, les parents ne pourront s'habiller proprement, ne pourront se couper les cheveux ni les ongles, avant que les enfants aient fait leurs premières dents, ou leurs premiers pas suivant les tribus.

Dès que les enfants marchent, une grande fête a lieu. Cette réjouissance doit être organisée et présidée par des membres de la tribu qui ont donné naissance autrefois à des jumeaux. Tous les invités se rendent d'abord à la

rivière où l'on procède à la coupe des cheveux et des ongles, et ensuite à l'immersion des parents et des enfants. Les parents sont attifés de feuilles de bananiers ou de raphia qui seront abandonnées à la croisée de deux chemins. Ici les parents revêtiront leurs plus beaux atours avant de rentrer à la maison.

Le *pombe* (bière indigène) sera dégusté, chacun puisant lui-même dans le récipient, l'usage interdisant qu'on le distribue. En mangeant, on évitera soigneusement de casser un os, ce qui impliquerait le bris d'un os chez l'un des jumeaux. Dorénavant, à chaque nouvelle lune, on fêtera les jumeaux par des danses, des chants, des libations.

Chez les Baluba, le premier-né des jumeaux s'appelle KIUNGU. Le second-né est désigné sous le nom de KAPIA. La mère allaite soit KIUNGU, soit KAPIA en premier lieu, la coutume variant suivant les tribus. Par contre, la tétée se fait toujours dans le même ordre, ce qui a inévitablement pour résultat que l'un des jumeaux est toujours gras, et l'autre toujours maigre, et que fréquemment le moins favorisé meurt d'inanition ; d'où la notion très répandue chez les indigènes que les jumeaux sont difficiles à élever.

Dans cet ordre d'idées, nous avons relevé chez les gens de Kabinda une coutume qui mérite d'être signalée, à savoir que la mère des jumeaux doit obligatoirement manger de la viande ou de la volaille à chaque repas, faute de quoi les enfants deviendront tristes et mourront. D'où l'on peut déduire que la sagesse populaire devance parfois les élucubrations des savants dans le domaine de l'alimentation et des protéines.

Quand les jumeaux atteignent l'âge de se marier, normalement, selon l'usage, c'est KAPIA le second-né qui doit se marier le premier. Le premier-né KIUNGU ne peut se marier avant KAPIA, parce que celui-ci pourrait se montrer jaloux et porter malheur à son frère. Cette

coutume est actuellement de plus en plus abandonnée. Néanmoins, lorsque l'un des jumeaux se marie, l'usage veut qu'ils passent tous deux la première nuit en compagnie de la mariée. Le lendemain, le marié offre un menu cadeau à son frère, qui lui adresse ses vœux de bonheur et rentre à la maison paternelle. S'il s'agit de jumelles, le mari passe la première nuit de noces entre les deux sœurs.

Dans le passé, lorsque les jumeaux étaient de sexe différent, la fille était promise obligatoirement au Chef du village. Si l'un des jumeaux vient à décéder, on ne le pleure pas comme on fait pour un mort ordinaire, mais au contraire, on danse, on chante et l'on tient des propos impurs de façon à préserver l'enfant survivant.

Lors de l'enterrement, on place d'abord l'enfant survivant dans la tombe. On le retire ensuite pour y déposer le mort dont on implore la protection. Chez d'autres tribus, on creuse deux tombes. Dans l'une on dépose le mort et dans l'autre une amulette (d'habitude la ceinture de perles portée par les enfants). Cette amulette remplace le survivant.

## 11. OÙ ALLONS-NOUS ? (1949).

Où allons-nous ? Tel est le cri d'alarme qu'estiment devoir pousser quelques bons esprits devant le gouffre toujours grandissant des dépenses médicales.

Certes, il serait vain de nier les progrès extraordinaires réalisés par la médecine au cours des 50 dernières années, progrès tels qu'on reste confondu d'admiration devant les cures miraculeuses de maladies autrefois toujours mortelles.

Mais cet aspect prestigieux de la médecine possède malheureusement un revers beaucoup moins brillant qui est le coût de plus en plus élevé du traitement des maladies.

C'est qu'en réalité, comme disait le docteur КНОСК, il n'est plus de petite maladie. On sait qu'une intervention rapide de la part du médecin peut être à l'origine des plus beaux succès thérapeutiques, et l'on met en œuvre la radiographie et le laboratoire de plus en plus souvent et de plus en plus facilement ; on sait que rien ne sert de faire étalage d'un prétendu « flair clinique » et qu'il vaut beaucoup mieux demander à temps « l'analyse de laboratoire » qui donne la clef de la maladie. Cela se paie malheureusement.

Le diagnostic établi, le chirurgien réclame des aides de plus en plus nombreux pour l'anesthésie, la transfusion, pour mille soins nouveaux dont dépend le succès opératoire.

Si la maladie ne requiert pas l'intervention du chirurgien, elle demande au moins l'emploi de l'une des nouvelles merveilles médicamenteuses dont le prix est astronomique.

Encore ces dépenses fastueuses seraient-elles acceptables si elles atteignaient toujours leur but et n'étaient pas effectuées en pure perte sans bénéfice pour le malade.

Admettons que vous soyez victime d'un accident de roulage : vélo, moto, auto. Votre premier souci et celui de votre médecin sera de réclamer une radiographie de la région blessée. Qui oserait vous blâmer ? Votre médecin, lui, serait coupable s'il omettait de demander une radiographie.

Et pourtant, il est avéré qu'au moins neuf fois sur dix la radio ne révélera rien, ne décèlera aucune lésion. L'œil magique des R. X. est irremplaçable dans le cas qui nous occupe, mais il faut bien avouer que c'est un coup d'œil qui coûte cher.

Prenons un second exemple : votre enfant tombe malade. Il accuse une forte fièvre et son état est alarmant. Le ou les médecins appelés en hâte hésitent devant le diagnostic. L'un propose de pratiquer une formule sanguine ; le second suggère une radiographie ; le troisième, afin d'éviter toute surprise, conseille l'injection d'un médicament nouveau, magique certes, mais d'autant plus onéreux.

Le lendemain ou le surlendemain apparaît une éruption qui fait reconnaître la maladie qui, en dernière analyse, se montre tout à fait bénigne.

Une fois de plus, tous les examens s'avèrent sans objet, de même que le traitement appliqué à grands frais. Et pourtant, qui oserait blâmer le ou les médecins devant l'inquiétude, voire l'affolement des parents ? Sans doute, au bon vieux temps, les choses se passaient bien plus simplement. Pas de rayons X, pas de laboratoires, pas d'antibiotiques ruineux. On n'en mourait pas moins, surtout beaucoup plus jeune. D'aucuns, les bien portants, vous diront que c'était le bon temps.

Le fait est que la médecine est devenue une affaire compliquée, terriblement coûteuse.

Et « Où allons-nous ? » s'inquiètent, à juste titre, ceux qui tiennent les cordons de la bourse.

Mais, dira-t-on, ces dépenses toujours accrues qu'entraîne la médecine moderne n'ont-elles pas au moins une compensation ? Guérissant plus vite et mieux, les maladies n'ont-elles pas une tendance à disparaître ? Hélas, non. Pour certaines du moins, nous serions tentés de répondre : au contraire.

La pneumonie, par exemple, tue beaucoup moins de monde depuis l'avènement des « sulfas » et de la pénicilline, mais sa fréquence n'a pas diminué. La blennorrhagie, autrefois fléau des jeunes gens, devenue maladie pour rire, qui guérit peut-on dire en moins de temps qu'il n'en faut pour l'attraper, loin de diminuer, se multiplie à l'envi.

La guérison est si prompte que cela devient un jeu, tel ce marin anglais, dont le cas a été rapporté, qui en un mois de temps avait trouvé le moyen de s'infecter quatre fois à la même source, sa partenaire refusant de se faire soigner.

Où allons-nous ? diront à leur tour les moralistes devant cette recrudescence des maladies vénériennes. Par contre, toute âme chrétienne se réjouira en apprenant que les progrès de la médecine permettent de conserver la vie de malheureux qui, autrefois, périssaient inéluctablement.

Mais que deviennent dans la société ces débiles, ces infirmes que la médecine maintient en vie ? Qui supportera le coût de leur entretien ? et... où allons-nous ?

Et ceci nous amène pour terminer, à méditer douloureusement sur les résultats déconcertants de la médecine dont les progrès merveilleux ont permis de conserver un nombre toujours croissant de vies humaines. Car le drame est là, en définitive, comme l'a clairement exposé l'américain FAIRFIELD OSBORN dans son livre intitulé « *La planète au pillage* ». Tous ces humains que l'on sauve

de la maladie, comment parvenir à les nourrir, la surface cultivable de la terre étant ce qu'elle est ?

Et sera-t-il dit qu'à cause de cela les peuples devront tous les vingt ans s'affronter avec des moyens de plus en plus meurtriers pour se détruire mutuellement ?

Quelle ironie pour la médecine qui croyait jusqu'à présent servir noblement la cause de l'humanité.

## 12. LE DEUIL CHEZ LES INDIGÈNES (*kilio*) (1949).

Les Européens ignorent presque tout des coutumes indigènes, coutumes souvent dignes de respect comme, par exemple, le culte des morts.

Supposez un instant que votre famille, au lieu d'être limitée comme elle l'est devenue chez les civilisés pour des raisons notoirement pratiques, s'étende à tout un clan, comme c'est le cas chez les indigènes où chacun se sent solidaire, non seulement de ses frères, mais de ses cousins, petits-cousins, arrière-petits-cousins, etc... Alors vous comprendrez les nombreuses obligations sociales auxquelles les indigènes se trouvent astreints et auxquelles ils ne peuvent déroger.

Le deuil, le *kilio*, reste chez les indigènes une obligation impérieuse et stricte à laquelle nul ne songe à se soustraire. Comme on meurt naturellement beaucoup dans le clan, on peut dire sans trop exagérer que les indigènes sont toujours en deuil. C'est pourquoi, disait le vieux missionnaire, ils ont la peau noire : Dieu dans sa sagesse prévoyante, les a vêtus d'un habit de deuil pour qu'ils puissent satisfaire à leurs nombreuses obligations.

La mort chez les indigènes, comme chez les Européens, est accompagnée de coutumes et de cérémonies. Rappelons d'abord qu'au cours des siècles, les mœurs des Noirs ont subi l'influence de plusieurs civilisations : l'égyptienne d'abord, l'arabe ensuite et aujourd'hui la chrétienne. Quoique très ancienne, l'influence égyptienne se retrouve encore de nos jours dans la coiffure, le peigne, l'oreiller en bois sculpté, les décorations murales rappelant les hiéroglyphes, les offrandes funéraires, la sculpture, etc...



La civilisation arabe, plus récente, se manifeste dans toutes les circonstances de la vie depuis le berceau jusqu'à la tombe. Elle apparaît dans le langage, le savoir-vivre, les ablutions rituelles, le mariage, les cérémonies du deuil, etc... Quant à la civilisation chrétienne, nous assistons tous les jours à sa substitution aux coutumes traditionnelles, destinées à disparaître avec l'occupation européenne.

*Décès.* Lorsque la mort est constatée, et même dès qu'apparaissent les premiers signes de l'agonie, les proches parents jusqu'alors accroupis silencieusement auprès du moribond, s'arrachent les vêtements, se jettent par terre, se couvrent de poussière en poussant des cris lugubres et en pleurant toutes les larmes du désespoir.

Par la suite, les manifestations de douleur vont se renouveler chaque fois qu'un parent ou ami viendra visiter le mort. Le calme rétabli, on procède à la toilette du défunt ; cette toilette sera faite par le plus proche parent, mais plus habituellement par une vieille femme du village préposée à cette lugubre besogne. La vieille commence par raser la tête, la barbe, le pubis ; coupe ensuite les ongles ; lave le corps, nettoie soigneusement les orifices naturels et dissimule les organes sexuels sous un morceau d'étoffe (*lupinda*). Chez les Baluba, les cheveux et les ongles ne sont coupés que si le décès a eu lieu loin du village natal. Dans ce cas, les cheveux et les ongles sont renvoyés au village pour y être enterrés selon le cérémonial d'usage. Chez les Baluba, encore, c'est l'époux survivant, et non le défunt, qui porte le cache-sexe (*lupinda*).

*Veillée mortuaire.* La toilette terminée, le trépassé est enveloppé dans un linceul blanc et placé au milieu de la hutte, dans un fauteuil (indigène). Moins pittoresquement, le mort est aujourd'hui affublé d'un costume européen, et installé dans une chaise longue. Jusqu'aux

funérailles, les membres de la famille veillent accroupis, en se lamentant, et en entonnant des complaintes funèbres.

Les voisins et amis viennent présenter leurs condoléances (*Pole*) aux parents et s'enquérir des circonstances de la mort (toujours due au mauvais œil),

Chez les Kabinda s'est conservé jusqu'à nos jours l'usage antique des danses funéraires inspirées visiblement de l'ancienne Égypte. Seules les femmes prennent part à ces danses. Rangées par quatre, de taille presque toujours élancée, elles cheminent à pas menus en balançant rythmiquement les avant-bras et en s'accompagnant de chants funèbres. Elles sont suivies de pleureuses qui lancent à intervalles des cris déchirants. Ces chœurs rappellent étrangement certains bas-reliefs égyptiens.

*Funérailles.* Les parents, torse nu et tête nue, conduisent le deuil en pleurant et en poussant des lamentations. Puis vient le défunt qui repose sur une litière, roulé dans une natte ou, actuellement, déposé dans un cercueil.

Les assistants suivent le convoi, et manifestent leur douleur en poussant des cris perçants et en sanglotant. Les passants s'arrêtent au passage du cortège et affectent un air attristé. Chez les Basongo, les passants doivent se répandre en lamentations lorsqu'ils croisent un convoi funèbre, jusqu'à ce que celui-ci soit hors de portée de la voix.

*Au cimetière.* Arrivés au cimetière, les parents se rangent autour de la tombe dans laquelle le corps est descendu. L'époux ou l'épouse, la mère s'il s'agit d'un enfant, s'adresse alors au disparu. D'une voix douloureuse, en paroles toujours improvisées et d'autant plus émouvantes, le parent exalte les qualités du défunt, raconte les détails de sa mort, le recommande à Dieu dans l'autre monde et l'invite à se venger de ses enne-

mis. A cette fin, une arme est parfois déposée dans la fosse à côté du mort.

La coutume veut que le corps soit étendu la face dirigée vers le levant afin qu'il renaisse, disent les indigènes, comme le soleil. Le mort est alors enseveli au milieu des lamentations de tous les assistants.

Du cimetière à la maison, et pendant toute la nuit qui suit l'enterrement, l'époux ou l'épouse garde dans sa main des feuilles odoriférantes de thym sauvage qui sont destinées à éloigner l'esprit du défunt. Chez les Baluba, celui qui s'adresse au mort tient dans sa main une poignée de feuilles qu'il dépose dans la tombe une fois son oraison terminée, comme nous jetons un peu de terre sur le cercueil. Ces feuilles symbolisent que le mort renaîtra dans l'autre monde. Dès qu'on quitte le cimetière, il est strictement interdit de regarder en arrière. Arrivés près du village, les proches s'arrêtent, allument un petit feu de paille qu'ils traversent en sautant de façon à mettre ce feu entre eux et l'esprit du mort, et empêcher celui-ci de les suivre.

*Règles générales relatives au deuil.* Après l'enterrement, l'époux ou l'épouse du défunt ne peut se laver, manger, parler, se couper les ongles. Cette interdiction va même jusqu'à la défense de se gratter avant que la famille du conjoint survivant n'ait versé une compensation à la famille du défunt. Autrefois, cette rétribution se payait en perles. Aujourd'hui, le prosaïque papier monnaie a remplacé les perles.

Chez les Baluba, les parents du défunt offrent au veuf, ou à la veuve, un coq ou une poule suivant le sexe du trépassé. Cette volaille, rôtie à la broche, doit être préparée par un veuf ou une veuve. Elle doit être mangée sans rompre les os, ceux-ci sont recueillis pour être l'objet d'une cérémonie funèbre.

Les obligations imposées aux époux diffèrent quant

au temps et à la sévérité, une veuve est endeuillée pendant une année entière, tandis que l'époux est libéré après une lune. Pour un enfant, le deuil est d'habitude d'un mois lunaire. Le deuil comporte deux stades ; une période de lamentations, ou grand deuil, et une période plus longue, ou le demi-deuil.

Si c'est un mari qui vient à décéder, la coutume exige que sa femme et ses proches passent leurs nuits à la belle étoile pendant toute la durée d'une lune, en se répandant en lamentations et en complaints funèbres. Pendant tout ce temps, des boissons fermentées et des aliments sont mis à la portée des veilleurs. S'il s'agit d'une épouse, la période des lamentations est réduite à 8 ou 10 jours. La période de grand deuil se termine par un bain rituel du veuf ou de la veuve, et une cérémonie où les assistants boivent et mangent jusqu'à satiété.

Chez les Baluba, les bûches qui ont servi à la préparation du festin terminant le grand deuil sont conservées pour réserver à la cérémonie de la levée du deuil. Comme les Égyptiens, les Baluba ont conservé l'usage des offrandes aux trépassés. C'est ainsi que les morts sont associés aux réceptions qui clôturent le deuil. A cette occasion, les parents se rendent en grande pompe au cimetière et portent aux morts les vivres et les boissons qu'ils répandent sur les lieux de sépulture. Les ustensiles qui ont servi à la préparation des vivres sont ensuite abandonnés sur la tombe pour servir aux trépassés dans l'autre monde.

Chez la plupart des indigènes, les signes extérieurs du deuil consistent non pas en vêtements, mais bien en morceaux de cordes qui se portent au cou, aux poignets, aux hanches et aux chevilles. Chez les Baluba, les lamentations terminées, le veuf ou la veuve s'habillait autrefois d'un tissu en raphia ; aujourd'hui ce tissu est remplacé par un pagne de couleur noire ou blanche. Jusqu'à la levée du deuil, l'époux survivant ne peut se laver, ni se couper les cheveux et les ongles.

La levée définitive du deuil donne lieu à une réception offerte par la famille du survivant à la famille du disparu. Cette cérémonie a pour but de libérer l'époux ou l'épouse de ses obligations.

Pour terminer, relatons une pratique nouvelle qui a pris naissance dans les milieux indigènes artificiels des cités indigènes et des camps industriels, pratique que nous serions tentés de dénommer « l'escroquerie au *kilio* ». Dans ces milieux, l'usage s'est introduit, pour des raisons ignorées, que les invités au festin qui clôture le deuil fassent un cadeau en argent à leur hôte. On chuchote que certains indigènes influents ont ainsi recueilli des sommes allant de 5.000 à 10.000 F.

Il s'est ensuivi immédiatement que des indigènes nés malins, mais peu scrupuleux, ont saisi l'occasion pour exploiter habilement leurs semblables. Abusant souvent de leur influence et prétextant des deuils inexistantes, ils organisent des réceptions où ils invitent des indigènes naïfs qu'ils rançonnent sous le couvert du *kilio*.

### 13. BILAN DE SANTÉ (1950).

Certains médecins se sont fait l'écho des récriminations, formulées par des agents rentrant de congé, contre notre service médical de Bruxelles.

Ils se plaignent d'être soumis à des examens nombreux et sévères, non seulement par les médecins de la Société, mais également par des spécialistes non attachés à l'Union Minière. Ceux-ci, très occupés, ne peuvent souvent les recevoir le jour même, ce qui les oblige à des déplacements fréquents et coûteux, surtout si les agents habitent la province.

Ayant joui d'une bonne santé pendant leur séjour en Afrique, ils ne comprennent pas le pourquoi de tous ces examens qu'ils considèrent comme superflus. Certains agents disent appréhender ces visites à l'égal d'une épreuve dont dépendrait leur sort et vivre une période d'anxiété en attendant d'être fixés sur leur aptitude à un nouveau départ. D'autres, exagérant à plaisir, vont jusqu'à prétendre que tout le congé se passe en visites et en vaccinations, et que ce congé en est littéralement gâté. Plusieurs médecins paraissant enclins à épouser la querelle des mécontents, nous nous sommes dit que cette question méritait qu'on s'y arrête un moment.

Que peut-on répondre à ces critiques ? Disons de suite que nous croyons que la validité de la règle d'établir le bilan de santé des agents et de leur famille après chaque séjour en Afrique nous paraît inattaquable.

L'utilité des examens tels qu'ils sont pratiqués par le Service Médical de Bruxelles ne saurait être discutée

même si les avantages de ces examens n'apparaissent pas toujours clairement à ceux qui doivent s'y soumettre.

Ils sont pratiqués bien plus dans le but de dépister les faiblesses ou les tares physiques au début, afin d'y porter remède en temps opportun, qu'en vue d'éliminer les inaptés au climat d'Afrique. Ils servent en plus à renseigner nos médecins sur toutes particularités physiques et psychiques des agents qui pourraient difficilement être mises en évidence en Afrique, faute des spécialistes requis, ainsi que sur le traitement à leur appliquer. Ils viennent heureusement compléter les observations faites par nos médecins pendant le séjour des agents en Afrique.

Pour en juger plus sainement, rappelons à ceux qui l'ignoraient que ce sont les sociétés d'assurances américaines qui ont pris l'initiative de ces examens périodiques, qu'elles réduisent le montant de la prime de leurs clients qui s'y soumettent bénévolement, preuve qu'elles en tirent bénéfice en prolongeant la vie de leurs assurés.

Faisons en plus remarquer, incidemment, que ces mêmes agents qui se plaignent le plus amèrement d'être astreints à de trop nombreuses visites pendant leur congé, se révèlent être paradoxalement les meilleurs clients de nos médecins pendant leur séjour en Afrique, réclamant examens et visites de toutes sortes et passant volontiers d'un spécialiste à un autre. Le temps qui leur paraissait si précieux pendant leur congé ne semble plus compter en Afrique, surtout s'il coïncide avec les heures de travail ou, s'il s'agit de dames, avec les heures d'ennui, les visites médicales leur servant alors de délassement. Tâchons de conclure le plus sagement en disant que si les plaintes des agents sont injustifiées, nos médecins de Bruxelles, de leur côté, devraient s'efforcer de grouper les examens de façon à réduire les déplacements au strict nécessaire, surtout pour les coloniaux habitant la province.

#### 14. LE MARIAGE INDIGÈNE (1950).

Pour beaucoup d'Européens, le mariage indigène consiste uniquement dans l'achat d'une femme contre paiement d'une dot au père de la jeune fille. Ils ne voient dans le mariage indigène qu'un trafic honteux, une exploitation de jeunes filles, livrées comme du bétail, au mépris total des personnes.

D'autres Européens, par contre, veulent voir dans le mariage indigène une institution hautement morale. Ils considèrent la dot non comme un prix d'achat ou de vente, mais comme une garantie stricte, un gage d'une valeur doublement morale. Pour le mari, la dot est une assurance de fidélité, car les parents s'exposent à devoir la rembourser si leur fille se méconduit. Pour les parents, la dot est une garantie que leur fille sera bien traitée, car le mari s'expose, à son tour, à perdre son gage si sa femme le quitte pour mauvais traitements. Ainsi le veut la coutume. A notre avis, le mariage indigène ne mérite ni tant d'honneurs, ni tant d'indignité.

Selon nous, le mariage chez les Noirs doit être considéré plus simplement comme un louage de services. La femme est réellement engagée comme servante de l'homme. Et ceci semble nous rapprocher de la conception du mariage telle qu'elle apparaît dans l'*Ancien Testament*, au temps d'ABRAHAM et d'ISAAC. Le contrat de mariage peut être cassé par la volonté des constituants. La dot n'est autre qu'un gage que le contrat sera respecté de part et d'autre et peut se perdre en cas de manquement de l'une ou de l'autre partie.

La femme n'est donc pas l'esclave de l'homme, ni sa



propriété, ni légalement ni en fait, comme il résulterait d'un achat, mais elle est sa servante. L'homme est le maître, le seigneur. La femme est la servante. Toute l'attitude du Noir vis-à-vis de sa femme, attitude qui nous choque parfois si profondément, s'explique du coup. La femme porte la charge, alors que le mari porte simplement le fusil. La femme ne partage pas les repas de son mari, mais lui présente les mets en l'appelant *bwana*. Elle ne partage pas la couche du maître, mais dort sur une natte au pied du lit, etc... Toute autre attitude serait, pour le Noir, inconcevable.

A la femme, à la servante, sont dévolues les deux tâches fondamentales de l'existence : la préparation de la nourriture et l'enfantement. La jeune fille est préparée à tenir ce rôle depuis l'âge le plus tendre. Elle accompagne sa mère aux champs et à la cuisine où elle s'initie à la préparation des aliments. Plus tard, elle recevra, de la part de vieilles femmes de son entourage, parfois de sa propre mère, une instruction relative à la vie sexuelle, à sa conduite envers son futur maître et à ses obligations maritales.

Chez les Basanga, non loin de Jadotville, la préparation au mariage consiste dans la réclusion de la jeune fille dans une hutte spéciale pendant un certain temps. Elle y est littéralement gavée, pendant que sa mère et ses tantes paternelles l'initient et l'instruisent sur les devoirs de la vie matrimoniale.

Mais quelle que soit la conception que nous ayons du mariage indigène, la dot en demeure l'élément prépondérant. Le non versement de la dot enlève d'ordinaire à une union son caractère de légitimité, de telle sorte, par exemple, que les enfants seront revendiqués par le père de l'épouse. La dot constitue en quelque sorte pour le mari le prix de la location du moule destiné à lui confectionner ses enfants. C'est seulement grâce à ce versement que le mari peut faire valoir ses droits sur

les enfants. Si l'épouse n'a pas d'enfants, la dot doit être rendue au mari.

Pour le Noir, qu'il soit influencé ou non par des idées européennes, un mariage sans dot ne saurait être valable et est considéré comme une humiliation, voire un déshonneur pour les deux conjoints. Les indigènes éduqués, et même ceux qui sont chrétiens, partagent ce point de vue. Les formalités qui accompagnent le mariage civil et la cérémonie religieuse sont acceptées volontiers comme des signes extérieurs de meilleure éducation, mais ne dispensent pas de l'usage de la dot qui seule leur paraît donner les garanties nécessaires pour une union stable.

Le versement de la dot est donc toujours affaire d'importance. Autrefois, la dot représentait un transfert de biens parmi les plus usuels, mais aussi les plus précieux à la fois : houes, haches, fusils, chèvres, moutons, etc... L'introduction de la monnaie européenne a naturellement beaucoup contribué à modifier la composition de la dot.

Dans la société indigène, comme dans toutes les sociétés humaines, il y a une hiérarchie des valeurs. Chez les indigènes, la femme est appréciée et jouira d'autant plus de considération de la part de son époux et de ses semblables, suivant le montant de la dot qui aura été versée pour elle.

La position du mari vis-à-vis de sa femme et de son beau-père est par contre humiliante si ses versements ont été insuffisants ou ne sont pas complets. Il doit s'attendre à la première querelle de ménage que sa femme lui reproche violemment son manque de ponctualité et le menace de se dérober à ses devoirs conjugaux, sous prétexte qu'il ne respecte pas le contrat.

\* \* \*

D'une manière habituelle, la conclusion d'un mariage est subordonnée au fait qu'il n'existe pas de lien de

parenté entre les éventuels conjoints. La notion d'inceste est en effet poussée à un point tel qu'il entraîne l'obligation en fait de ne se marier qu'en dehors du groupe reconnu comme étant issu d'un même ancêtre réel ou mythique, c'est *l'exogamie*.

A l'inverse, il existe des tribus où la tradition impose au contraire le mariage entre proches parents (Balwena, Bashokwe) ou en tout cas à l'exclusion de personnes non reconnues comme issues d'un même ancêtre ou aïeul réel ou mythique, c'est *l'endogamie*.

L'endogamie sera la règle de mariage des classes royales qui veulent préserver leur sang de toute souillure ou bien des castes honnies qui, elles, ne trouvent pas à se marier au dehors. L'endogamie est donc toujours à base de mépris. Elle sera pratiquée par ceux qui méprisent le commun ou, au contraire, en sont méprisés.

Les formes du mariage africain comportent de nombreuses variantes. DELAFOSSE en décrit cinq systèmes. Le premier est celui qui consacre l'union d'un prétendant avec une fille non nubile. L'engagement peut même être conclu avant la naissance, mais le mariage ne saurait toutefois être consommé avant que la fille soit nubile. Jusqu'aux noces, le prétendant adresse des cadeaux à la fiancée et aux parents, surtout aux parents.

Le deuxième système concerne le mariage d'un homme avec une fille nubile qu'il a remarquée. La jeune fille est consultée par ses parents, mais son consentement est de peu de poids dans l'affaire. S'il est agréé, le fiancé adresse des cadeaux aux parents qui s'entendent à prolonger cette période pour les voir se renouveler. Il aide aussi son éventuel beau-père aux travaux des champs. A ces cadeaux qui constituent la petite dot (*fungamulango*), s'ajoutera toutefois la grande dot (*buko*) ou somme d'argent représentant le prix qui doit sceller le contrat.

Le troisième système est celui du mariage par con-

sentement mutuel. Il est dans les usages d'un certain nombre de tribus. Parmi les gens pauvres, lorsque deux jeunes gens se sont plu, ils ont sans tarder des relations sexuelles, puis informent les parents de la fille de la situation. L'homme est tenu à verser aux parents de la fille une dot, sinon le mariage est considéré comme non avenu.

Le quatrième système est celui de la « coëmption » directe pour ainsi dire sans préambule. Le jeune homme a choisi un entremetteur. Celui-ci s'est rendu chez les parents de la jeune fille. La dot a été fixée en nature ou en espèces. Elle est versée devant témoins et cela suffit à consacrer l'union. Le prétendant est admis à emmener sa femme chez lui sans plus tarder. Ce système est considéré comme humiliant et ne se pratique plus que chez des peuples ayant perdu toute fierté.

Chez certaines tribus, la dot est souvent remplacée par un échange de femmes. On donne en mariage une sœur du prétendant au frère de la fille demandée.

Le dernier système en usage est celui du « douaire ». Le prétendant remet à la fille qu'il désire épouser une somme déterminée ou des cadeaux. Le transfert lui donne des droits d'époux. On n'y a guère recours que pour épouser une femme émancipée et surtout pour indemniser le premier mari après un divorce.

Le mariage entraîne chez les Africains des obligations réciproques et des droits sur la personne des enfants. Il y a lieu de distinguer deux régimes :

a) le régime du *matriarcat*, le plus ancien, dans lequel les enfants appartiennent à la femme qui exerce une autorité prépondérante dans la famille ;

b) le régime du *patriarcat*, qui s'est substitué petit à petit au premier, dans lequel, grâce au versement de la dot, l'époux est parvenu à faire valoir ses droits sur les enfants. Dans le matriarcat absolu, qui n'est plus guère

pratiqué, l'usage est que l'époux rejoigne sa femme dans la famille de cette dernière, au lieu de l'emmener dans la sienne propre et qu'en même temps le mariage ne comporte pas de versement de dot. Dans ce cas, c'était l'homme qui était le serviteur de la femme et des parents de celle-ci, au lieu que la femme soit la servante comme dans le patriarcat.

Chez la plupart des tribus, la virginité n'est pas tenue en considération, l'hymen étant brisé par les matrones dans le jeune âge. L'indifférence des Baluba est totale à cet égard. Par contre, la plus grande vertu chez une femme, c'est sa fécondité. Personne ne fronce les sourcils si une jeune fille a un enfant. Au contraire elle devient un objet de convoitise parce qu'elle a prouvé ainsi qu'elle est réellement une femme dans le sens le plus apprécié. Tel travailleur Muluba ayant versé la dot par l'intermédiaire du camp reçoit sa fiancée visiblement enceinte. Loin d'en éprouver du déplaisir, il manifesta au contraire sa joie. (Il n'en est plus de même chez les Kasai et d'autres races). C'est que le fondement du mariage africain est toujours la mise au monde d'une progéniture aussi nombreuse que possible, progéniture qui représente la véritable richesse pour les parents, ainsi qu'une assurance pour leurs vieux jours.

Dans toutes les tribus, par contre, sans exception, la stérilité de l'épouse est considérée comme une véritable calamité et suffit à faire rompre le mariage. La stérilité est toujours considérée comme étant le fait de la femme. Cependant les indigènes n'ignorent pas le rôle physiologique de l'acte sexuel, mais n'en faisant pas réellement dépendre la grossesse, ils n'imaginent pas que le défaut de la conception puisse tenir de la part du mâle dans la fécondation. Il provient sûrement d'une cause mystique, c'est-à-dire de ce qu'aucun esprit enfant ne consent à se réincarner en entrant dans cette femme. Celle-ci, que sa stérilité désespère, ne croit pou-

voir guérir qu'en suppliant les ancêtres et les esprits invisibles de lui devenir favorables et elle multiplie les offrandes et les sacrifices.

Chez les Baluba (dit le R. P. COLLE), la jeune fille demandée en mariage est invitée par ses parents à exprimer son avis en présence du prétendant. Fait curieux, elle manifeste son consentement en tournant le dos aussitôt à ce dernier et en s'approchant de lui à reculons.

Par la suite, le prétendant est admis à rendre visite à sa fiancée, la nuit, chez elle. Un temps plus ou moins long s'écoule pendant lequel le fiancé achève d'acquitter le montant de la dot. Le jour venu, le prétendant vient « saisir sa femme ». Cela signifie qu'il va l'emmenner chez lui dans sa propre famille. L'un et l'autre sont parés de la façon la plus avantageuse. Mais l'épousée feint de se lamenter, se répand en pleurs et fait mine de résister. Ses parents l'admonestent et l'encouragent. Un cortège l'entoure et la conduit au village du prétendant. Celui-ci s'est alors esquivé. Parvenue au seuil de la case nuptiale, la fiancée-épouse trouve sa belle-mère étendue devant la porte, sur le ventre (si l'époux est déjà nanti de femmes, c'est la première épousée qui s'est couchée devant la porte). Des cadeaux sont nécessaires pour que la personne qui interdit ainsi de franchir le seuil consente à se lever et à laisser libre le passage. Ensuite de quoi elle adresse un sermon à l'éluë et l'invite à partager un brouet fait à son intention. Elle lui dira notamment : « Si tu cuis pour les hommes, tu n'emploieras jamais que les pots pour les hommes et de même si tu cuis pour les femmes ». La jeune épouse part à la recherche de son mari qui s'est caché dans une case. Elle le retrouve et alors commencent les festins et les beuveries qui seront suivis de chants et de danses. Les exemples de coutumes ayant trait au mariage pourraient être multipliés à l'infini suivant les tribus, chacun révélant

un détail distinct plus ou moins pittoresque ou extravagant.

Indépendamment de cela, le mariage comporte des conséquences particulières par le fait de créer entre époux d'une part et certains proches parents de la « belle-famille », d'autre part, des liens d'affinité, générateurs d'obligations diverses. Une des conséquences les plus ordinaires de l'affinité est l'obligation imposée au mari de n'avoir aucune espèce de relation avec sa belle-mère. Il s'agit chez les Kasai d'un interdit des plus « intransgressible ». Un gendre n'est admis à voir le visage de sa belle-mère qu'une seule fois au moment du mariage et afin justement de pouvoir désormais l'éviter en toutes circonstances. Si un hasard quelconque les fait se rencontrer, la belle-mère tourne aussitôt le dos en parlant aux personnes présentes. Au cas où cela se produirait hors du village et sans témoins, le gendre se jetterait d'un seul bond et en courant hors du chemin suivi par sa belle-mère. Cet interdit s'étendrait en outre à toutes les femmes que l'époux peut appeler « mère » et notamment ses tantes.

Cet usage est répandu chez d'autres tribus : un gendre croisant sa belle-mère fait un détour aussi rapidement qu'il lui est possible. Au cas où il ne pourrait vraiment pas l'éviter, il s'accroupit en lui tournant le dos. Il en est de même entre beau-père et bru.

Chez les Baluba, les Lunda, l'interdit cesse dès qu'il y a un enfant dans le ménage. Le mari a pour devoir d'annoncer la naissance à ses beaux-parents. Il leur présente un coq si l'enfant est de sexe masculin et une poule si c'est une fille. Dorénavant gendre et belle-mère pourront se trouver en présence, mais ne pourront néanmoins se regarder en face.

Il serait difficile de parler du mariage chez les Noirs sans dire un mot de la polygamie.

Celle-ci fait la matière d'un débat inépuisable dans

la mesure où elle constitue un des éléments de la vie africaine que nous jugeons parmi les plus opposés à notre propre morale.

D'aucun ont voulu expliquer la polygamie par les besoins sexuels très développés chez les Africains. Il s'agit là d'une pure légende, les besoins sexuels des Noirs n'étant ni plus ni moins développés que ceux des autres races.

Selon nous, la polygamie trouve une explication beaucoup plus plausible dans la nécessité impérieuse pour tous les hommes de perpétuer la race. Elle est une manifestation de l'instinct de conservation chez les peuples primitifs où, à défaut de lait animal, le sevrage précoce s'est montré régulièrement funeste aux tout petits.

En permettant à la mère d'allaiter son enfant jusqu'à l'âge de 2 à 3 ans, la polygamie (limitée à 2 ou 3 femmes) atteint le but poursuivi qui est la protection de l'enfance et la conservation de l'espèce. C'est ce même besoin de protéger l'enfant qui explique l'interdit existant chez la plupart des tribus que l'enfant mourrait à coup sûr si sa mère avait des relations sexuelles avant le moment où il marche et cesse de téter.

Il en est tout autrement de la polygamie sans limite, démesurée, et que l'on pourrait appeler contre nature, en tous points condamnable en ce qu'elle a d'excessif et d'immoral. Elle aboutit, en fait, à priver de femmes de nombreux hommes adultes et vigoureux, au profit de quelques chefs despotes, mais au préjudice de la communauté. Elle est comparable dans l'ordre économique aux *latifundia*, ces immenses domaines constitués sous la Rome antique au profit de quelques familles patriciennes, au détriment des petits propriétaires.

Le législateur, comme les missionnaires par des considérations de morale religieuse, ont pris résolument parti contre la polygamie au Congo. Ce n'est pas nous



qui les en blâmerons, encore que nous croyons qu'il eût été plus sage dans ce domaine de laisser faire le temps, comme d'ailleurs dans beaucoup d'autres domaines. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas un texte de loi, mais bien l'existence de conditions économiques nouvelles que notre présence même crée au Congo qui interviendront pour supprimer la polygamie.

## 15. SAVOIR-VIVRE BANTOU (1951).

Il existe chez les indigènes, en dépit d'apparences contraires, une bienséance qu'il importe de respecter si l'on veut vivre avec eux en bonne intelligence.

*Expression à bannir* : Tout d'abord, ne vous avisez pas en parlant des indigènes de dire : « Vous, les Nègres ». C'est là une appellation péjorative qu'on ne vous pardonnerait pas.

Au Katanga, il est cependant permis de dire : « Vous, les Noirs ». Personne ne s'en offusque. Nos indigènes se montrent ainsi moins chatouilleux, sur la question de couleur, que leurs congénères des colonies françaises qui eux revendiquent le nom d'Africains.

Il n'y a d'ailleurs aucune honte à avoir la peau noire. Je serais même tenté de dire, au contraire, si j'osais m'exprimer ainsi : la peau noire étant physiologiquement supérieure à la peau blanche.

Contrairement à l'opinion classique, la peau noire ne met pas à l'abri de la grande chaleur, mais bien de la lumière éblouissante qui règne sous les tropiques.

Il est de notion courante qu'un vêtement noir arrête la lumière, mais emmagasine la chaleur. Problème compliqué. Mais la nature est venue à bout de plus grandes difficultés. Estimant la lumière plus nuisible que la chaleur, pour ses enfants, la nature les a vêtus de peau noire tout en dotant celle-ci de glandes sudoripares quatre fois plus nombreuses que chez le Blanc.

Il s'ensuit que le Noir se défend contre la chaleur en transpirant abondamment à la façon d'une gargouillette.

*Petits conseils* : En tous temps et en tous lieux, souvenez-vous que votre attitude à l'égard des indigènes doit toujours être celle de maître à serviteur, de chef à employé, de patron à ouvrier.

Évitez à leur égard toute morgue ou toute familiarité ; les observations nécessaires seront faites sans colère, sans injure, avec justice, tact et mesure. La méfiance excessive est blessante, la confiance exagérée néfaste et même coupable ; susceptible d'engendrer dans des âmes honnêtes, mais faibles, une tentation à laquelle peut-être les meilleurs serviteurs finiraient par succomber.

Lorsque vous parlez à un Noir dont vous connaissez le nom, appelez-le directement par son prénom ou par son nom indigène. Si vous l'ignorez, faites preuve de gentillesse en l'appelant *Baba* si c'est un homme, *Mama* si c'est une femme et *Mutoto* s'il s'agit d'un enfant.

Surtout ne l'interpellez pas anonymement en criant « boy, planton, soldat, etc... » L'indigène aime, à juste titre, à être considéré comme quelqu'un et non comme quelque chose. Il demande à être traité sur le plan humain.

S'adresser en langue indigène à un nègre parlant français est une erreur de psychologie, d'autant plus qu'il y a toutes les chances que votre vocabulaire *Swahili* soit lui-même indigent.

Les Noirs évolués affectent de ne plus parler que français, même lorsqu'ils sont entre eux et même s'ils ne le connaissent qu'imparfaitement. La vanité est leur faible.

Qui oserait le leur reprocher ? J'ai connu le temps peu éloigné où dans mon village les servantes, après quelques mois de séjour à la ville, feignaient d'avoir oublié le patois local.

Chez les Noirs comme chez les Blancs, les « Simonet » ne veulent plus être des Simonet.

## AUTRES RECOMMANDATIONS.

Si un Noir vous fait un cadeau, ne lésinez pas, sans quoi on dira de vous que vous êtes *choyo*, c'est-à-dire avare. L'avarice est un défaut que les Noirs ne pardonnent pas. Par contre, s'il vous vend quelque chose, l'indigène s'attend à ce que vous marchandiez. Si vous ne le faites pas, il sera tenté de croire que sa marchandise valait plus que le prix auquel il vous l'a offerte. Il se croira lésé.

Si vous avez un domestique, ce qui ne saurait manquer, n'attendez pas de lui une réponse directe. Il cherchera à se mettre à votre portée et fera la réponse qu'il juge la plus appropriée.

S'il reste muet devant une question, c'est qu'il se méfie. Son silence est un réflexe et une défense.

Au début, vous serez surpris, même choqué de voir chaque jour des visages nouveaux, des inconnus de tous âges et de tous sexes qui se glisseront dans votre parcelle. Il serait de mauvais ton de les inquiéter, car il s'agit là de la famille de votre serviteur qui, profitant de ce qu'un de ses membres a trouvé une bonne place chez un maître estimé et généreux, veut prendre sa part de cette aubaine.

Surtout vous ne devez pas ignorer que la famille noire est infinie. Il y a beaucoup d'enfants, beaucoup de parents éloignés, sans compter les autres.

Si vous faites cadeau d'un vêtement usagé à votre domestique, celui-ci vous remerciera avec effusion. Attendez-vous cependant, les jours suivants, à ce qu'il vienne discrètement vous annoncer que son tailleur lui réclame 100 ou 200 F pour adapter votre costume à sa taille. Il vous sera difficile de les lui refuser, car votre serviteur ne comprendrait pas que vous lui offriez un vêtement qu'il ne pourrait porter.

Les boys n'admettent que difficilement d'être commandés par une femme, même européenne. Il faut

qu'elle emploie un ton spécial pour leur parler, si elle tient à se faire obéir.

Il est rare qu'elles y arrivent. Aussi sont-elles souvent en conflit avec leurs serviteurs.

Contrairement à une opinion assez répandue, le Noir est propre par goût, à condition d'avoir de l'eau à sa disposition, eau qu'il gaspillera d'ailleurs sans scrupule, car il n'en connaît pas le prix ; lui qui devrait l'apprécier, s'il se rappelait le temps où il devait aller la chercher à la rivière éloignée de plusieurs kilomètres.

Les Noirs vous seront dévoués si vous savez les prendre adroitement. Cela ne les empêchera cependant pas de vous quitter brusquement quand le travail aura cessé de leur plaire ou pour toutes autres raisons qui nous échappent complètement (crainte d'un mauvais sort jeté par le boy d'un voisin, etc...).

Les Noirs font preuve d'un étonnant pouvoir d'observation, assaisonné souvent d'humour et de qualités sarcastiques. Leur mimique est très riche et très expressive. Ils imitent avec un comique irrésistible le Blanc important ou la « Madame » maniérée et dédaigneuse.

#### NE SOYEZ PAS PRESSÉS.

Ne vous énervez pas lorsque votre cuisinier vous fait attendre, vous laissant en plan avec la viande en omettant d'apporter sauce ou légumes ; ou lorsque le téléphoniste à qui vous demandez une communication ne vous répond qu'au bout de cinq minutes.

Un indigène qui arrive en retard à son travail juge inutile de s'excuser. Le temps pour lui n'existe pas.

Le temps pour l'indigène n'est pas un maître, mais un esclave et le meilleur moyen de ne pas obtenir d'un Congolais ce qu'on lui demande est de le demander en l'accompagnant du mot *m'bio* (vite). Il oppose alors une inertie authentiquement « nègre » qui se révèle insurmontable.

Il vous sera difficile d'adopter en quelques semaines une mentalité analogue, mais vous devez faire un effort dans ce sens si vous voulez ménager vos nerfs.

Les Noirs aiment à porter de magnifiques bracelets-montres, mais s'ils les arborent avec une fierté apparente, ils ne les regardent que rarement. Ils les considèrent de toute évidence non comme un objet à marquer les heures, mais plutôt comme un bijou.

Le paradoxe veut que, réglant leur existence uniquement sur le soleil, ils manifestent un goût très vif pour les montres et les réveille-matin.

Du maître ils copient volontiers les vices, mais rarement les vertus.

S'ils viennent régulièrement en retard au travail, ils le quittent presque toujours avant l'heure.

La politesse des indigènes procède de l'instinct, de la coutume et... du loisir, cette richesse inestimable du Noir.

Les formules de courtoisie sont longues et recherchées et d'autant plus longues que votre interlocuteur veut vous honorer et vous flatter davantage.

Les salutations passent avant les affaires sérieuses, même si elles sont urgentes, même si médecin vous êtes appelé à donner des soins à un malade ; fût-il mourant.

Quel est celui d'entre nous qui, appelé auprès d'un blessé perdant son sang en abondance, ne s'est trouvé décontenancé devant les courbettes de ses infirmiers noirs qui, en dépit des circonstances, s'empressaient en salutations. Pour eux la politesse passe même avant la mort.

#### ZONES DE SUSCEPTIBILITÉ.

On commet souvent des maladresses avec les Noirs et l'on ne s'en doute généralement pas, ce qui occasionne fréquemment des blessures d'amour-propre.

Une règle absolue veut que l'on ne pénètre jamais au

domicile d'un indigène sans prévenir. Le visiteur frappe à la porte et s'annonce en prononçant le mot *Hodi*. L'hôte répond *Karibu* « Approchez » ou encore *Starehe* « Soyez le bienvenu ».

C'est ainsi qu'il convient de ne jamais regarder celui qui mange, votre regard peut en effet contaminer sa nourriture, si vous avez de mauvaises pensées. Si celui qui mange se dissimule ouvertement, c'est un affront qui stigmatise l'inconvenance de votre curiosité.

Les hommes mangent à part, de même que les femmes.

Unanimes, sur ce point, femmes et hommes estiment qu'il est bon que la femme soit subordonnée au mari et serve le foyer.

Dans les villages, du moins, il est de bon ton d'ignorer les femmes, de ne pas les voir. Il arrive qu'on en aperçoive en train de se baigner dans une rivière ou une mare, complètement nues. Il arrive aussi qu'elles satisfassent, debout sur le bord du chemin, leurs besoins naturels.

Souvenez-vous que ce n'est pas à elles de se cacher ; c'est à vous de ne pas les regarder.

Une indiscretion est un abus de confiance, un manque total d'éducation.

Ne photographiez nul être humain, homme, femme ou enfant, sans demander la permission des gens du lieu. Si un Noir, surtout une femme, refuse de se laisser photographier, c'est sans doute qu'elle ne se trouve pas assez bien mise ; n'insistez pas ou alors armez-vous de patience et donnez-lui le temps de changer de toilette.

Ne tapotez pas la tête des jeunes enfants, c'est une intimité déplacée. Gardez-vous de tout compliment sur leur santé ou sur leur belle mine. Cela pourrait induire en tentation les génies malfaisants toujours à l'affût d'un mauvais coup.

Pour la même raison, ne vous attardez pas à discuter le diagnostic au pied du lit d'un enfant malade ; vous jetteriez la méfiance chez la mère de l'enfant. Celle-ci

vous soupçonnerait immédiatement de mauvais desseins.

Parmi les Européens, il en est qui ont la fâcheuse habitude de s'esclaffer devant certaines pratiques indigènes. Inutile de souligner combien (ces pratiques fussent-elles ridicules) cette attitude est inconvenante et entachée d'erreur. C'est ainsi que les femmes noires ont l'habitude de croquer les poux qu'elles récoltent sur la tête de leurs enfants au lieu de les écraser, à notre façon, entre deux ongles.

Autrefois dans les villages on voyait régulièrement un singe attaché sur la place commune. Il suffisait de lui tendre la tête pour qu'il se mette à attraper et à croquer vos poux.

Un jour que nous assistions amusés à l'épouillage d'un marmot noir par une affreuse guenon, mon compagnon fit un geste brusque et involontaire que la bête prit pour une menace. Se saisissant de l'enfant, elle s'enfuit en haut du mât auquel elle était attachée. Nous crûmes le poupon mort, soit que l'animal l'étouffât dans sa rage ou le précipitât sur le sol. Moment pathétique : la mère pleurait, tendait les bras désespérément, suppliant la guenon de lui rendre son enfant. Le chef du village survint à point nommé. Il nous pria calmement de nous éloigner, écarta doucement la maman, s'agenouilla et se gratta la tête en signe d'invite à la guenon. Celle-ci ne se fit pas prier, descendit rapidement le long mât et abandonnant son précieux fardeau se mit à fourrager allègrement dans les cheveux crépus du nouveau venu. Adroitement le chef fit glisser l'enfant le long de son corps où la maman vint le reprendre. Le bébé noir était sain et sauf. Nous respirâmes profondément.

Jadis, lorsqu'on était reçu par un chef, un jeune esclave apportait unealebasse remplie de *pombe*. Le serviteur en buvait d'abord une gorgée avant de la présenter au maître, signifiant par là que la bière n'était pas



empoisonnée. On vous l'offrait ensuite. Vous ne pouviez alors décemment refuser d'avaler une solide portion du contenu en posant de préférence vos lèvres à l'endroit exact où s'étaient posées celles de votre hôte. Il convenait ensuite d'éructer bruyamment et à plusieurs reprises.

Roter est chez les Noirs (comme autrefois chez nous) une marque de civilité et une façon approbative d'apprécier l'excellence de la bière qui vous est offerte. Il convient de ne pas l'oublier.

J'ai connu un nouvel arrivé qui, invité par un chef, se mit à injurier et à frapper le serviteur qui avait osé boire avant lui, causant un esclandre regrettable.

#### MENUS TRAVERS.

##### *Orgueil :*

Humbles et modestes dans leur milieu naturel, les Noirs n'en possèdent pas moins à l'état latent des défauts qui ne demandent qu'à s'extérioriser à la première occasion. A peine dégrossis, ils manifestent un orgueil qui étonne chez ces êtres simples, mais qui les rend vite insupportables ; à peine parlent-ils quelques mots de français, qu'ils se croient l'égal de l'Européen. La possession d'un diplôme ou d'une parcelle d'autorité les grisent au point de les rendre ingouvernables.

##### *Vanité :*

Le Noir passe communément pour être vaniteux à l'excès et sensible à la flatterie, devenant ainsi le jouet de tous ceux qui savent exploiter sa vanité. Disons qu'il justifie pleinement cette réputation.

Il attache une importance démesurée à nos hochets : galons, décorations qu'il exhibe ostensiblement en toutes occasions. Comme tous les êtres jeunes et naïfs, il cherche à se faire valoir par des futilités et trouve dans la considération de son prochain le témoignage de sa valeur.

*Coquetterie :*

Les Noirs sont naturellement coquets. Les femmes aiment à se parer de pagnes multicolores aux couleurs vives et gaies. Leur coquetterie se donne libre cours dans leur coiffure artistiquement compliquée, dans le port de bracelets et de colliers de toutes sortes. Femmes et fillettes ont les ongles vernissés en toutes circonstances, même si la faim tiraille le ventre, même si la mort frappe au logis.

Les hommes, eux, préfèrent imiter leurs maîtres blancs. Il n'est pas rare de voir un pauvre « hère » se payer un complet dernier cri dont le prix ferait hésiter un Européen.

Les ventes à tempérament ont pris au Congo une grande extension avec la différence toutefois qu'ici l'objet convoité n'est livré qu'après le dernier versement. Mais les Noirs tournent la difficulté en empruntant de droite et de gauche à leurs amis et connaissances, qui n'osent refuser, par crainte du mauvais œil.

Mais l'élégance masculine affecte ici une forme originale et inattendue.

Il existe dans les grands centres des agences de location de dents en or ou pour mieux dire de chapes en or servant à garnir des dents saines. Le grand chic est de louer une ou plusieurs dents dorées que l'on porte à l'occasion d'une fête, de son propre mariage, par exemple, mais surtout à l'occasion d'une visite au village natal, où les villageois restés naïfs tombent d'admiration en voyant des dents de Blanc dans la bouche de leur frère de race.

*Dettes :*

Les Noirs sont littéralement perdus de dettes. Il n'est pas exagéré de dire que tout Noir est à un moment donné débiteur et créateur d'un autre Noir : ce qui,

on le conçoit, donne lieu à des situations embrouillées et inextricables.

Il n'est pas rare de voir un indigène parcourir 100 km en bicyclette pour aller réclamer une somme modique à un débiteur récalcitrant, somme qu'il remboursera demain à un créancier pressant.

Pour les Noirs, les dettes sont véritablement le sel de la vie. Sans elle, l'existence ne vaudrait vraiment pas la peine d'être vécue.

*Amour et mariage :*

Les mœurs sont généralement très libres chez les indigènes d'autant plus que les jeunes filles disposent d'elles-mêmes avant leur mariage. Ici n'existe (ou du moins n'existait autrefois) aucun préjugé sexuel susceptible d'entraver l'élan des cœurs.

Chez la plupart des tribus, la virginité n'est pas tenue en considération, l'hymen étant brisé dans le jeune âge par les matrones. Personne ne fronce le sourcil si une jeune fille a un enfant. Au contraire, elle devient un objet de convoitise parce qu'elle a prouvé ainsi qu'elle est réellement une femme dans le sens le plus apprécié.

Le mariage coutumier ne comporte aucun acte écrit, tout est verbalement réglé entre les chefs de famille respectifs. Il débute d'ordinaire par un pacte de fiançailles, pacte indestructible qui peut être conclu dès le plus jeune âge et même avant la naissance.

Le fiancé donne un gage à ses beaux-parents, dit *Kifunga mulango*. Ce gage avertit les galants éventuels que la place est prise.

Le mariage peut être célébré très tôt avec une fillette, mais n'est consommé qu'à la puberté de l'épousée.

La plus grande vertu chez une femme, c'est sa fécondité.

C'est que le fondement du mariage africain est toujours la mise au monde d'une progéniture aussi nom-

breuse que possible, progéniture qui représente encore aujourd'hui la véritable richesse pour les parents, ainsi qu'une assurance pour leurs vieux jours.

Le mariage comporte pour les époux certains interdits vis-à-vis de la belle-famille. Un gendre croisant sa belle-mère fait un détour précipité. Au cas où il ne pourrait vraiment pas l'éviter (détour d'un chemin), il s'accroupit en lui tournant le dos. Il en est de même entre beau-père et bru.

Cet interdit cesse en général dès qu'il y a un enfant dans le ménage.

#### *Monde surnaturel :*

Nous, Européens, nous nous efforçons d'expliquer les phénomènes qui tombent sous nos sens, par les lois naturelles.

Les indigènes, au contraire, attribuent tout ce qui arrive à des puissances mystiques et occultes. Pour eux, aucun événement n'est considéré comme naturel : la naissance, la maladie, la mort sont des phénomènes surnaturels. Ils vivent entourés d'esprits bienfaisants ou malfaisants dont la présence est aussi réelle pour eux que celle des objets qui nous entourent. Pour eux, le monde visible et invisible ne font qu'un.

Nous devons avoir cette notion toujours présente à l'esprit si nous voulons les comprendre. Ils attachent à de nombreux faits une valeur de présage. La rencontre de certains animaux est pour eux un signe de mauvais augure. Le cri de certains oiseaux, l'inspection des entrailles et du foie fournissent aussi des présages.

Ils croient aux songes. Ce qu'ils ont vu en rêve est pour eux la réalité. C'est ce qui explique leur assurance illimitée dans leur force ou dans le succès de leurs entreprises si les présages sont favorables, mais également leur crainte irréfléchie, leur panique soudaine au moindre signe de mauvais augure.

Ils mêlent à leur catholicisme récent tout un vieux fonds de mythes anciens et de légendes païennes qui le font s'épanouir en d'étranges fleurs hallucinantes et vénéneuses.

D'un caractère paisible et résigné, ils sont capables au contraire de retourner demain au plus absolu des fanatismes sur des mots d'ordre souterrains, des consignes mystérieuses propagées de proche en proche et s'infiltrant avec certitude à travers les masses (Kitawala, etc...).

*Caveant consules.*

## 16. RÉSULTATS DE NOTRE ACTION ÉDUCATRICE DANS LE PASSÉ (1952).

Celui qui ne regarde pas la fin et  
les conséquences n'aura pas la fortune  
comme amie.

Il serait importun, croyons-nous, de nous dissimuler plus longtemps l'échec complet de notre action éducatrice chez nos pupilles noirs.

Malgré les efforts déployés et les sacrifices consentis, nous ne sommes parvenus à faire de nos disciples que des caricatures d'Européens, des êtres insupportables ayant perdu les qualités affectives de leur race, pour n'assimiler que nos défauts les plus manifestes.

Les grands responsables de cet état de choses, ce sont ces coloniaux théoriques, ces coloniaux en chambre, suivant l'expression consacrée, qui par ignorance et par paresse ont trouvé plus facile d'imposer à nos indigènes le programme d'études de la Métropole se justifiant sans doute à leurs yeux en pensant que ce qui était bon pour les Belges devait être bien meilleur pour les Noirs misérables et arriérés, y compris assurément la rengaine ridicule que l'on entend ànonner par tous les négrillons dans toutes les écoles du Congo : « Nos ancêtres les Gaulois ».

Ces théoriciens n'ont pas su comprendre cette vérité élémentaire que les indigènes ne sont pas des Européens et qu'il fallait par conséquent adapter notre enseignement à la mentalité primitive ; qu'en leur donnant une éducation trop livresque, on n'arrivait qu'à leur enlever le goût du travail manuel et qu'en négligeant de former

leur caractère, on arrivait à en faire non des hommes, mais des pantins.

Ils ont trouvé plus commode de donner aux indigènes ce qui flattait leur amour-propre, de distribuer des diplômes et de déverser des tonnes de demi-savoir sans application pratique au lieu de travailler la base par le placement de jeunes gens dans des écoles plus modestes, mais à but défini.

Il est d'autre part remarquable que ce sont les représentants des classes laborieuses, contremaîtres des grosses Sociétés, de même que les colons, pourtant si décriés dans certains milieux, qui par leur ardeur au travail, leur bon sens et leur exemple ont formé les meilleurs éléments noirs, ces ouvriers d'élite sur lesquels repose toute l'économie de la colonie.

Aussi est-il grand temps que nous modifions nos méthodes d'enseignement si nous voulons faire œuvre sérieuse et durable et que nous nous adressions aux compétences en la matière qui sauront utilement nous conseiller dans un domaine aussi important en évitant de faire de nos pupilles une quantité de demi-savants, de déclassés, de vaniteux et de mécontents, car il n'est que trop vrai que sur le terrain moral comme sur le terrain économique, nous pouvons nous attendre à récolter ce que nous avons semé.

\* \* \*

#### ÉDUCATION A DONNER AUX EUROPÉENS QUI PARTENT POUR L'AFRIQUE.

La première tâche qui s'impose aux responsables de notre action civilisatrice sera qu'avant de faire l'éducation des Noirs, il faudra faire l'éducation des Blancs qu'on leur envoie pour les commander.

Civiliser, c'est avant tout éduquer. Pour les Sociétés, l'éducation des indigènes se pose non seulement comme

un devoir, mais comme une réalité inéluctable ; voulue ou non, il y a évolution. Elle peut être mauvaise ; elle ne sera jamais nulle.

La formation morale des futurs coloniaux consistera en exposés sur la psychologie des Noirs et sur les règles qui doivent régir les contacts entre Blancs et Noirs.

En fait, la psychologie du Noir a été généralement mal interprétée par ceux qui ont le plus éloquemment écrit à ce sujet, pour la bonne raison qu'ils partent d'idées préconçues et se soucient beaucoup moins de connaître les sentiments vrais des indigènes, que de trouver chez eux des arguments en faveur de leur thèse.

La vérité est que malgré certaines différences qui nous paraissent fondamentales, les Noirs sont avant *tout* des hommes, des fils d'ADAM avec leurs réactions instinctives, leurs sentiments, leurs passions, leurs qualités et leurs défauts au même titre que tous les hommes, quelles que soient leur origine et la couleur de leur peau. On peut sans crainte affirmer qu'ils sont en même temps très proches et très éloignés de nous.

Leur âme est la même que la nôtre ; elle est autrement habillée.

Aux temps peu éloignés de la Traite, on ne leur faisait l'honneur que d'une demi-âme ; en ce siècle de merveilles où l'on prête de l'intelligence même aux bêtes, on veut bien leur prêter à eux un peu de nos facultés supérieures ; on va même jusqu'à leur octroyer le titre d'assimilés.

On a attribué aux Noirs toutes sortes de défauts et de qualités, mais en réalité ces défauts et ces qualités pourraient s'appliquer à l'humanité tout entière et ne sont donc pas spéciaux à la race noire.

Aux qualités qu'on exige d'un indigène, aurait dit FIGARO, combien de Blancs seraient dignes d'être Noirs ?

Ils ne sont ni meilleurs ni pires que les autres hommes et il n'est pas vrai qu'une race humaine, quelle qu'elle soit, ait toutes les vertus, ni tous les vices.



Il serait cependant imprudent de les assimiler actuellement à des Européens ; esclaves de leurs coutumes et de leurs traditions, imbus de superstitions et de préjugés ancestraux qui régissent tyranniquement leur conduite, ils se montrent en apparence étrangers et très différents de nous.

Ce qui fait la grande différence avec le Blanc, c'est que l'Européen s'est libéré au cours des siècles des mythes et des fables des âges obscurs pour embrasser la logique cartésienne, alors que le Noir en est resté à la conscience magique. On a traduit cette évolution en disant que l'Européen pense, le Noir sent.

Pour l'Européen, tous les phénomènes obéissent à des lois naturelles.

C'est la croyance à la magie qui, au contraire, règne sur la vie indigène, qui imprègne tout, qui marque tout de son sceau.

La maladie est quelque chose qui vient de l'extérieur, qui pénètre dans le corps ou qu'on y introduit.

Les Noirs vivent environnés d'esprits bienfaisants ou malfaisants dont la présence est aussi réelle pour eux que celle des objets qui nous entourent.

Pour eux, le monde visible et invisible ne font qu'un. Nous devons avoir cette vérité toujours présente à l'esprit si nous voulons les comprendre.

Naguère encore, et il en est toujours de même en dehors des agglomérations urbaines, la malaria sévissait chez les enfants noirs provoquant des convulsions généralisées. Affolées, les mamans accouraient chez le médecin blanc implorant son aide. Des voisines les accompagnaient, gesticulant et poussant des cris aigus et prolongés. Une piqûre de quinine calmait bientôt tout le monde.

Le jeune médecin pouvait se réjouir en pensant aux progrès réalisés par les indigènes qui prenaient confiance dans la médecine européenne et venaient en groupe réclamer une piqûre de quinine contre la malaria. Plus

averti, il aurait été vite détrompé. Pour les indigènes, les convulsions sont la preuve tangible, palpable, qu'un génie malfaisant a pris possession du corps de l'enfant. Le nier serait ridicule à leurs yeux.

La seringue armée d'une aiguille, c'est le glaive vengeur dont use le sorcier blanc pour terrasser le malin.

La piqûre très douloureuse fait que l'enfant se débat violemment, puis retombe pantelant, marquant la victoire du charme sur l'esprit malveillant.

L'infirmier indigène diplômé qui assiste à cette scène hésite entre la leçon apprise à l'école des Blancs et la version indigène, mais est convaincu au fond de lui-même que cette dernière est la vraie.

Un instituteur noir exposait à ses élèves les mouvements de la terre et du soleil avec une grande clarté et aurait mérité les félicitations d'un inspecteur ; mais on s'avisa de lui demander s'il était bien sûr de ce qu'il disait. Il eut un sourire : « Je sais que je dois enseigner cela ; quant à moi, je suis persuadé que c'est le soleil qui court après la lune pour la manger ».

Que penser de l'infirmier noir démolissant son microscope à coups de marteau, parce que l'instrument lui a révélé la présence de bacilles tuberculeux dans ses propres crachats, sinon, qu'en détruisant le présage, le malheureux croyait pouvoir conjurer le mauvais œil et échapper à son sort.

Qu'on n'aille pas croire qu'il s'agisse de cas exceptionnels. Dans l'état actuel des choses, aucun indigène, quel que soit le niveau de son éducation, ne peut se dégager complètement de l'étreinte magique, véritable tunique de NESSUS léguée par ses ancêtres.

Les Européens qui comprennent le mieux les indigènes sont ceux qui ont pu pénétrer l'âme fétichiste.

On admettra qu'il est plus facile pour un Européen de s'assimiler la mentalité magique que pour un Noir d'acquérir la logique cartésienne.

Dans *Sorciers noirs et sorciers blancs* de J. Ch. SOUROY, l'auteur dit :

« Pour sauver de leur ignorance ces primitifs vivant sous la terreur continuelle des mystères de la nature que nous, civilisés, comprenons depuis si peu de temps, il faudra des années, peut-être des siècles ».

\* \* \*

### L'ÉDUCATION DES NOIRS DOIT ÊTRE L'ŒUVRE DE TOUS.

L'éducation des Noirs ne pourra se faire que si tous les agents de la Société sans exception s'y emploient sérieusement.

Les agents seront avant leur départ préparés à cette idée qu'ils ont un devoir sérieux à remplir en Afrique.

Quel que soit son rang dans la hiérarchie et qu'il le veuille ou non, l'Européen qui choisit une carrière coloniale est de fait un éducateur, éducateur bon ou mauvais suivant que son exemple et son action seront bienfaisants ou nuisibles.

Le nombre des Européens par rapport à celui des Noirs est infime, mais leur influence est considérable, leurs moindres gestes sont épiés et jugés, leurs moindres propos sont pris au sérieux et commentés.

Ils ont comme devoir de s'inquiéter de l'influence qu'ils exercent autour d'eux. On dit fréquemment que les enfants remarquent tout autour d'eux — et il semble bien que c'est chez eux une qualité d'instinct. Rien d'étonnant donc si cette faculté est plus développée chez le Noir et elle l'est incontestablement plus.

Le premier devoir qui incombe aux Européens est de ne pas détruire chez les Noirs ce qu'ils ont de meilleur, leurs qualités naturelles, leurs qualités de cœur.

Pour cela, commençons par respecter leurs coutumes et leurs traditions lorsqu'elles ne sont pas contraires à la

morale naturelle et même, lorsqu'elles nous paraissent opposées à notre conception de la morale, n'y touchons qu'avec la plus grande prudence.

Respectons surtout leurs préjugés et tous leurs préjugés.

En général, les nouveaux venus sont pleins de bonnes intentions et débordent de sympathie à l'égard de ces pauvres Noirs qu'on leur a décrits comme si malheureux. Les plus enthousiastes, les plus naïvement sincères ne cachent pas que si l'on n'obtient rien du Noir, c'est parce que l'on ne sait pas s'y prendre, mais eux vont changer tout cela et « l'on va voir ce que l'on peut obtenir quand on est, comme eux, hommes de cœur et intelligents ».

Généralement, si vous retrouvez ces généreux impulsifs six mois plus tard, vous êtes surpris, voire offusqué, par le mépris, l'aversion qu'ils manifestent à l'égard de ces pauvres Noirs qu'ils décrivent actuellement comme paresseux, menteurs, inintelligents.

Que s'est-il donc passé ?

Une chose bien simple apparemment : le heurt de deux mentalités complètement différentes, car le nouveau venu devrait être averti que la psychologie noire est aussi dissemblable de la mentalité européenne que la peau noire est différente de la peau blanche.

Ce qui rend le Noir si différent de nous, c'est son apathie, son manque de réaction dans la vie courante, opposée à notre impatience ; on peut dire sans crainte de se tromper, que le motif des malentendus les plus fréquents que peuvent provoquer l'antipathie entre Blancs et Noirs, le défaut du Blanc qui rebute le plus l'indigène, c'est l'impatience. Le Blanc est l'être impatient par excellence, l'homme toujours pressé qui passe son existence dans une course contre la montre et chronomètre tous ses gestes ; le Noir, par contre, n'est jamais pressé. Il a toujours le temps.

Pour lui le temps n'est pas un maître, mais un esclave.

Indolent et apathique de nature, il peut montrer cependant une ardeur et une endurance exceptionnelles lorsqu'il est travaillé par une passion : amour, haine, colère, etc...

Les ordres du Blanc sont généralement mal compris, soit parce que l'Européen connaît mal la langue indigène, soit actuellement parce que le Noir comprend mal le français.

Connaissant l'impatience du Blanc, jamais un Noir ne dit qu'il ne sait pas ou qu'il a mal compris. Il accomplira n'importe quel geste, quitte à subir stoïquement l'explosion de fureur qu'il aura déchaînée chez le Blanc, lorsque celui-ci s'apercevra que ses prescriptions ont été comprises à l'envers. L'inertie du Noir est bien faite pour augmenter l'impatience du Blanc, qui pourra se laisser aller à des entraînements regrettables s'il n'a assez de caractère pour se ressaisir en comprenant qu'il fait fausse route.

Une autre faute courante également de la part de l'Européen, c'est le mépris de l'indigène et de ses coutumes.

Certains Européens croiraient manquer à ce qu'ils doivent à leur propre supériorité s'ils manifestaient le moindre respect pour tout ce qui touche aux indigènes.

Ils se croient obligés de se moquer de leurs coutumes, de leurs habitudes, de leurs idées, de leurs croyances. N'avons-nous pas tous connaissance d'Européens qui ne se gênent pas plus dans leurs propos et leurs actes, devant les indigènes que devant un animal domestique, et se montrent grossiers, ivrognes, impudiques.

Qu'il me suffise de rappeler le geste inqualifiable récent d'un surveillant blanc urinant publiquement dans le bidon de café d'un ouvrier noir dont il voulait tirer vengeance. Pareil Blanc est indigne de conduire des Noirs.

Comment s'étonner dans ces conditions que les Noirs se gâtent au contact d'Européens ?

Mais se conduiraient-ils ou du moins le feraient-ils avec le même sans-gêne, ces Européens, si on leur avait signalé en temps voulu le danger d'une telle façon de se conduire et si on leur avait dit que leur tâche ne se borne pas à obtenir un rendement maximum, mais également à faire l'éducation des Noirs, à leur inculquer le goût du travail bien fait, les préserver de l'alcoolisme et surtout leur donner le bon exemple en se montrant bienveillants, respectueux de leurs coutumes ?

Il faut élever le niveau moral des agents, il faut leur faire connaître le Noir.

La meilleure façon de le connaître, rétroque-t-on, est d'aller vivre dans son pays, de travailler avec lui ; mais cela ne suffit pas toujours et l'on peut même affirmer que la plupart des coloniaux ne connaissent le Noir que très superficiellement.

Un cours de psychologie du Noir est donc nécessaire.

La psychologie est une science délicate qui demande qu'on soit circonspect en généralisations et affirmations. Il y aurait lieu de mettre sous les yeux des intéressés les jugements les plus divers, formulés au sujet de la mentalité indigène, de façon à ce qu'au lieu de se faire une idée préconçue, ils se gardent au contraire de juger trop vite, dès leur premier contact avec l'indigène, et se rendent compte qu'ils auront à l'étudier longtemps, et de très près, avant de le connaître.

Pour cela, l'étude de la langue est d'une importance capitale. Sans une connaissance suffisante de la langue, il est impossible de pénétrer l'âme indigène, d'en connaître les méandres et les profondeurs.

Sans la langue, il est impossible d'apprécier les qualités de cœur du Noir qui sont réelles.

Pour les nouveaux arrivés, tous les Noirs se ressemblent et ce n'est que peu à peu qu'ils s'aperçoivent qu'il

existe d'aussi grandes différences entre les individus qu'entre les gens de race blanche.

Une erreur fréquente de la part des Blancs est de mettre tous les Noirs sur un pied d'égalité. L'Européen ignore trop souvent qu'il existe chez les indigènes une hiérarchie sociale aussi compliquée et aussi nuancée que chez les Blancs, allant du fils de chef au fils d'esclave, en passant par tous les intermédiaires : clan, famille, artisanat, et actuellement diplôme scolaire.

Il est indispensable à l'Européen de s'en rendre compte, parce que cette connaissance du rang social évitera le malentendu qui se produit en général au contact du Noir civilisé et aussi, parce qu'elle inspirera sa ligne de conduite vis-à-vis du Noir civilisé ou non, qu'il sera appelé à diriger.

Il excusera l'arrogance des grands enfants mal élevés, mal élevés par nous, des centres Européens et il saura dans ses rapports avec les Noirs doser les compliments et les reproches, de façon à stimuler sans cesse et à corriger également par des rappels à la modestie, aussi fréquents et aussi patients qu'il faudra, ceux qui risqueraient de se laisser gâter par les flatteries.

Si le Noir est sensible à la flatterie, il est d'autre part très observateur, plus observateur que l'Européen, ce qu'on oublie ou qu'on ignore trop souvent. Il discerne vite ceux qui le méprisent de ceux qui s'intéressent à lui et on conçoit qu'il fasse peu de cas des compliments intéressés de ceux pour qui il n'est rien. Il est au contraire très touché par les compliments plus vraisemblablement sincères de celui qui lui adresse des éloges ou des remontrances mérités, avec le souci visible d'être juste et le désir évident d'être fier du Noir dont il se considère comme le père.

Pendant longtemps encore, les Blancs auront pour mission d'éduquer les indigènes. C'est en leur donnant l'exemple de l'emprise sur soi-même, de l'honnêteté,

de la bonté et non en leur faisant des discours, qu'on les changera, et ceci est la tâche de tous.

Il n'est pas de critère qui permette mieux d'apprécier un Blanc que le prestige qu'il sait acquérir sur le Noir.

---





## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	3
1. Typhus murin (1944) .....	5
2. Danses indigènes (1944) .....	12
3. Psychose du retour (1945) .....	17
4. Mentalité indigène (1945) .....	19
5. La relève des Coloniaux (1946) .....	28
6. Pour mieux connaître les indigènes (1946) .....	31
7. Le rôle du médecin colonial (1947) .....	39
8. Pour mieux connaître les indigènes (ingratitude des Noirs) (1947) .....	41
9. Transport des malades par avion (1948) .....	45
10. Les jumeaux chez les Noirs (1948) .....	53
11. Où allons-nous ? (1949) .....	57
12. Le deuil chez les indigènes ( <i>kilio</i> ) (1949) .....	61
13. Bilan de santé (1950) .....	67
14. Le mariage indigène (1950) .....	69
15. Savoir-vivre bantou (1951) .....	79
16. Résultats de notre action éducatrice dans le passé (1952) .....	91





